



**BELLON S.A.**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**Exercice clos le 31 août 2014**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63 rue de Villiers  
92208 Neuilly-Sur-Seine cedex

**KPMG Audit**  
*Département de KPMG S.A.*  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex

Aux Actionnaires

**BELLON**  
Espace Gaymard - 2 place d'Arvieux  
13002 Marseille

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 août 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2014 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bellon S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I- Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II- Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- votre société a procédé à un test de dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et a également évalué s'il existait des indices de perte de valeur sur les actifs à durée d'utilité déterminée selon les modalités décrites dans les notes 2.8 et 4.9 de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et la méthode retenue pour l'évaluation de la valeur d'utilité basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés après impôts. Nous avons également examiné la documentation préparée dans ce cadre et apprécié la cohérence des données utilisées notamment en ce qui concerne les hypothèses retenues pour l'élaboration des plans d'activité.

- les provisions couvrant les engagements de retraite et autres avantages assimilés selon les modalités décrites dans les notes 2.17 et 4.16 de l'annexe ont fait l'objet pour l'essentiel d'une évaluation par des actuaires externes. Nous avons examiné les données et hypothèses retenues par ces actuaires ainsi que leurs conclusions et nous avons vérifié que la note 4.16 fournissait une information appropriée.

Les éléments mentionnés ci-dessus reposent sur le recours à des estimations et des hypothèses sous-jacentes, qui ont par nature un caractère incertain. Comme précisé dans la note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en présence de conditions différentes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**  
**Exercice clos le 31 août 2014**

---

**III- Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 17 décembre 2014

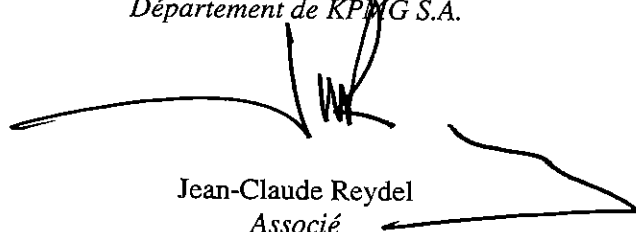
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Agnès Hussherr  
Associée

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.



Jean-Claude Reydel  
Associé

# Comptes consolidés de Bellon S.A. au 31 août 2014

## 1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2013-2014	2012-2013
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3</b>	<b>18 016</b>	<b>18 397</b>
Coût des ventes	4.1	(15 265)	(15 651)
<b>Marge brute</b>		<b>2 751</b>	<b>2 746</b>
Charges commerciales	4.1	(262)	(265)
Charges administratives	4.1	(1 560)	(1 653)
Autres produits opérationnels	4.1	44	20
Autres charges opérationnelles	4.1	(46)	(38)
<b>Résultat opérationnel <sup>(1)</sup></b>	<b>3</b>	<b>927</b>	<b>810</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	3 et 4.8	6	11
<b>Résultat opérationnel après quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe</b>		<b>933</b>	<b>821</b>
Produits financiers	4.2	20	53
Charges financières	4.2	(226)	(218)
Quote-part dans les résultats des autres entreprises mises en équivalence	3 et 4.8	8	6
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>735</b>	<b>662</b>
Impôt sur les résultats	4.3	(265)	(233)
<b>Résultat net</b>		<b>470</b>	<b>429</b>
Dont :			
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		336	306
<b>PART REVENANT AU GROUPE</b>		<b>134</b>	<b>123</b>

*(1) Dont 27 millions d'euros de coûts enregistrés au cours de l'exercice 2013-2014 et 139 millions d'euros au cours de l'exercice 2012-2013 dans le cadre du programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts (voir note 2.22.4).*

## 2. ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2013-2014	2012-2013
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>		<b>470</b>	<b>429</b>
<b>Éléments du résultat global appelés à un reclassement ultérieur en résultat</b>			
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	4.10.2 et 4.13		1
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat	4.10.2 et 4.13		
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture	4.15 et 4.13	(14)	
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture transférée en résultat	4.15 et 4.13	13	12
Écarts de conversion		29	(342)
Impôts sur les autres éléments du résultat global appelés à un reclassement ultérieur en résultat	4.13		(4)
Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises mises en équivalence, nets d'impôts	4.13		7
<b>Éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>			
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	4.16.1 et 4.13	(75)	(11)
Impôts sur les autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	4.13	16	5
<b>Total des autres éléments du résultat global après impôts</b>		<b>(31)</b>	<b>(332)</b>
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>439</b>	<b>97</b>
Dont :			
Part revenant au Groupe		126	10
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		313	87

### 3. ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

#### ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
<b>ACTIF NON COURANT</b>			
Immobilisations corporelles	4.4	555	540
<i>Goodwills</i>	4.5	5 177	5 009
Autres immobilisations incorporelles	4.6	524	528
Investissements clients	4.7	361	288
Participations dans les entreprises mises en équivalence	4.8	60	78
Actifs financiers non courants	4.10	89	85
Instruments financiers dérivés actifs	4.15	17	69
Autres actifs non courants	4.11	16	14
Impôts différés	4.19	226	188
<b>Total actif non courant</b>		<b>7 025</b>	<b>6 799</b>
<b>ACTIF COURANT</b>			
Actifs financiers courants	4.10	8	7
Instruments financiers dérivés actifs	4.15	35	39
Stocks		265	271
Créances d'impôt		185	119
Clients et autres créances	4.11	3 627	3 466
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses	4.10	758	734
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.12	2 791	1 403
<b>Total actif courant</b>		<b>7 669</b>	<b>6 039</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>14 694</b>	<b>12 838</b>

## PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013 <sup>(1)</sup>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		0	0
Primes d'émission		397	397
Réserves et résultats non distribués		394	270
<b>Capitaux propres – Part du Groupe</b>		<b>791</b>	<b>667</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		2 067	1 907
<b>Total capitaux propres</b>	<b>4.13</b>	<b>2 858</b>	<b>2 574</b>
<b>PASSIF NON COURANT</b>			
Emprunts et dettes financières	4.14	3 280	2 428
Instruments financiers dérivés passifs	4.15	29	27
Avantages au personnel	4.16	451	377
Autres passifs non courants	4.18	233	214
Provisions	4.17	104	99
Impôts différés	4.19	148	153
<b>Total passif non courant</b>		<b>4 245</b>	<b>3 298</b>
<b>PASSIF COURANT</b>			
Découverts bancaires	4.12	61	41
Emprunts et dettes financières	4.14	1 112	788
Instruments financiers dérivés passifs	4.15	17	19
Dettes d'impôt		132	109
Provisions	4.17	88	116
Fournisseurs et autres dettes	4.18	3 599	3 352
Chèques et Cartes de Services à rembourser		2 582	2 541
<b>Total passif courant</b>		<b>7 591</b>	<b>6 966</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>14 694</b>	<b>12 838</b>

(1) Après retraitement des coûts de services passés en application d'IAS 19 révisée (voir note 2.1.2).



#### 4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2013-2014	2012-2013
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>			
Résultat opérationnel des sociétés intégrées		927	810
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		250	271
Provisions		(21)	93
Résultat net d'impôt des cessions et autres éléments sans impact trésorerie		(30)	(4)
Produits des participations		12	16
<b>Variation du BFR lié à l'activité</b>		<b>120</b>	<b>(128)</b>
<i>Variation des stocks</i>		5	6
<i>Variation des clients et autres créances</i>		(138)	(197)
<i>Variation des fournisseurs et autres dettes</i>		221	68
<i>Variation des Chèques et Cartes de Services à rembourser</i>		103	151
<i>Variation des actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses</i>		(71)	(156)
Intérêts payés		(187)	(197)
Intérêts encaissés		24	9
Impôts payés		(301)	(280)
<b>Flux nets de trésorerie liés à l'activité</b>		<b>794</b>	<b>590</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations		(245)	(241)
Cessions d'immobilisations		26	12
Variation des investissements clients	4.7	(68)	(7)
Variation des actifs financiers		0	19
Acquisitions de filiales		(50)	(99)
Cessions de filiales		0	1
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(337)</b>	<b>(315)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	4.13	(8)	(8)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		(168)	(167)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		(74)	(58)
Cession de participations ne donnant pas le contrôle		56	68
Émissions d'emprunts et dettes financières		1 903	44
Remboursements d'emprunts et dettes financières		(770)	(66)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>939</b>	<b>(187)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>1 396</b>	<b>88</b>
Incidence des différences de change et autres		(28)	(159)
Trésorerie à l'ouverture		1 362	1 433
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>4.12</b>	<b>2 730</b>	<b>1 362</b>

## 5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions	Primes Capital d'émission	Réserves et résultat	Écarts de conversion	Part du Groupe	Total des capitaux propres	
						Part des participations ne donnant pas le contrôle	Total
<b>Notes</b>	<b>4.13</b>		<b>4.13</b>				
<b>Capitaux propres au 31 août 2012 <sup>(1)</sup></b>	<b>25 710</b>	<b>397</b>	<b>331</b>	<b>(73)</b>	<b>655</b>	<b>1 944</b>	<b>2 599</b>
Résultat net			123		123	306	429
Autres éléments du résultat global nets d'impôts			4	(117)	(113)	(219)	(332)
<b>Résultat global</b>			<b>127</b>	<b>(117)</b>	<b>10</b>	<b>87</b>	<b>97</b>
Dividendes versés			(6)		(6)	(171)	(177)
Autres variations <sup>(2)</sup>			8		8	47	55
<b>Capitaux propres au 31 août 2013 <sup>(1)</sup></b>	<b>25 710</b>	<b>397</b>	<b>460</b>	<b>(190)</b>	<b>667</b>	<b>1 907</b>	<b>2 574</b>
Résultat net			134		134	336	470
Autres éléments du résultat global nets d'impôts			(21)	13	(8)	(23)	(31)
<b>Résultat global</b>			<b>113</b>	<b>13</b>	<b>126</b>	<b>313</b>	<b>439</b>
Dividendes versés			(7)		(7)	(169)	(176)
Autres variations <sup>(2)</sup>			5		5	16	21
<b>Capitaux propres au 31 août 2014</b>	<b>25 710</b>	<b>397</b>	<b>571</b>	<b>(177)</b>	<b>791</b>	<b>2 067</b>	<b>2 858</b>

(1) Après retraitement des coûts de services passés en application d'IAS 19 révisée (voir note 2.1.2).  
(2) Y compris les effets de l'hyperinflation

# Annexe aux comptes consolidés

**Bellon S.A. est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Marseille.**

**Pour les besoins de ce document, « Bellon » signifie Bellon S.A., « le groupe » signifie l'ensemble de Bellon S.A. et du groupe Sodexo, et « Sodexo » ou « le groupe Sodexo » signifie l'ensemble de Sodexo S.A. et ses filiales consolidées.**

**Les comptes consolidés de Bellon S.A. ont été arrêtés par le Directoire en date du 9 décembre 2014 et présentés au Conseil de surveillance le même jour. Ils seront soumis à l'Assemblée générale des actionnaires en mai 2015.**

## 1. FAITS MARQUANTS

Comme mentionné dans la note 4.14 « Emprunts et dettes financières », le 4 mars 2014, le Groupe Sodexo a finalisé un emprunt par voie de placement privé auprès d'investisseurs américains (*US Private Placement*) pour un montant de 1,1 milliard de dollars US structuré en 5 tranches à échéances 5 ans, 7 ans, 10 ans, 12 ans et 15 ans. Cette opération a permis de refinancer l'emprunt obligataire de 500 millions d'euros venu à échéance le 28 mars 2014. Le 24 juin 2014, Sodexo SA a également émis un nouvel emprunt obligataire structuré en deux tranches, l'une de 600 millions d'euros à échéance 7 ans et demi et l'autre de 500 millions d'euros à échéance 12 ans, avec pour but de rembourser l'emprunt obligataire de 880 millions d'euros à échéance le 30 janvier 2015. Ces opérations ont permis d'allonger de façon significative la maturité des emprunts du Groupe et réduisent progressivement le coût de la dette financière.

Comme mentionné dans la note 2.3.3.2 « États financiers libellés en devises étrangères », Sodexo utilise un taux spécifique, sur la base des dernières transactions réalisées pour la conversion dans ses comptes consolidés du bolivar vénézuélien. En effet, le gouvernement vénézuélien a mis en place le 24 mars dernier un nouveau mécanisme de contrôle des changes, intitulé SICAD II. Le 12 juin 2014, Sodexo a effectué sa première transaction sur ce marché à un taux de 52,10 bolivars = 1 USD (soit 70,72 bolivars = 1 euro). Ainsi dans la continuité de la méthode de conversion utilisée depuis 2010, Sodexo applique un taux de conversion du bolivar vénézuélien dans ses comptes consolidés correspondant au taux retenu pour les dernières transactions effectuées. Au 31 août 2014, le taux utilisé est donc de 1 USD = 51,06 bolivars, soit 1 euro = 67,34 bolivars.

## 2. PRINCIPES COMPTABLES

### 2.1 BASES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

#### 2.1.1 Base de préparation des informations financières 2013-2014

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standard Board* (IASB) et adoptées par l'Union européenne à la date de clôture de la période, afin d'être en conformité avec le référentiel appliqué par le Groupe Sodexo, lui-même soumis au règlement européen 1606 / 2002 du 19 juillet 2002. Une liste complète des normes adoptées par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm). Bellon SA établit un arrêté des comptes sur la même période que sa fille pour l'établissement des comptes consolidés.

L'exercice comparatif est arrêté selon les mêmes principes.

Concernant les normes IFRS applicables au Groupe, les dates d'application des IFRS telles qu'approuvées par l'Union européenne ont été les mêmes que celles des IFRS publiées par l'IASB au cours des trois derniers exercices, à l'exception des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 applicables selon l'IASB pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et dans l'Union européenne pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, que le Groupe a appliquées par anticipation au 1<sup>er</sup> septembre 2013 (voir note 2.1.3). Ainsi, les éventuelles différences entre les deux référentiels liées au décalage dans le temps de l'approbation par l'Union européenne sont sans incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

#### 2.1.2 Nouvelles normes et interprétations applicables de manière obligatoire

Les nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2013 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

En particulier, l'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel », qui conduit notamment à évaluer le rendement attendu des actifs de régime sur la base du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies et à comptabiliser en charges certains coûts administratifs liés à la gestion administrative de certains fonds,

n'aurait pas eu d'impact significatif sur le résultat de l'exercice 2012-2013 qui n'a pas été retraité. Les coûts de services passés non comptabilisés pour 4 millions d'euros ont été comptabilisés en contrepartie des capitaux propres au 31 août 2012, nets d'impôts.

L'application de la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur », applicable pour le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013, n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

### 2.1.3 Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

Le Groupe a opté pour l'application anticipée des normes IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ainsi que les normes IAS 27 amendée « États financiers individuels » et IAS 28 amendée « Participations dans des entreprises associées et co-entreprises ». L'application de ces normes n'a pas eu d'impact significatif pour le Groupe.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation d'autres normes, interprétations et amendements aux normes publiées qui ne sont pas d'application obligatoire pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Le Groupe n'applique pas les normes IFRS n'ayant pas encore été approuvées par l'Union européenne à la date de clôture de la période.

## 2.2 RECOURS A DES ESTIMATIONS

Pour préparer les états financiers, des estimations et des hypothèses ont été faites par la Direction du Groupe et des filiales ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont effectuées de façon continue sur la base de l'expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances actuelles et qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses comprennent :

- la dépréciation des actifs courants et non courants (cf. notes 4.9 à 4.11) ;
- la juste valeur des instruments financiers dérivés (cf. note 4.15) ;
- les provisions et litiges (cf. notes 4.17 et 4.27) ;
- la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies (cf. note 4.16) ;
- l'activation des impôts différés (cf. note 4.19) ;
- les paiements fondés sur des actions (cf. note 4.21) ;
- la valorisation des *goodwills*, et des actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, ainsi que leur durée de vie estimée (cf. note 4.22).

## 2.3 PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

### 2.3.1 Transactions intragroupe

Les transactions intragroupe, les soldes ainsi que les pertes et profits latents entre les sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

### 2.3.2 Méthode de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par Bellon SA, directement ou indirectement. Le contrôle existe lorsque le Groupe est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels ne sont pris en considération que dans la mesure où ils confèrent au Groupe des droits substantifs. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les entreprises associées sont les entités pour lesquelles Bellon SA a directement ou indirectement une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ni exercer un contrôle conjoint. Les coentreprises sont les entités sur lesquelles Bellon SA exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint et dans lesquelles Bellon SA a des droits sur les actifs nets de l'entité. Les entreprises associées et les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Le Groupe détient plusieurs participations dans des sociétés-projets créées dans le cadre de contrats de partenariat public-privé (PPP). Ces contrats PPP permettent aux gouvernements de faire appel au secteur privé pour concevoir, construire, financer et gérer des infrastructures publiques (hôpitaux, écoles, garnisons, établissements pénitentiaires) avec des critères de performance très précis. Une analyse est conduite pour chacune de ces participations afin de déterminer s'il s'agit d'entreprises associées ou de coentreprises.

Le Groupe n'intervient dans ces projets en tant qu'investisseur en capital et en dette subordonnée que dans la mesure où il est prestataire de service de la société-projet.

Le détail des principales sociétés consolidées au 31 août 2014 est présenté en note 6.

### **2.3.3 Conversion**

Les taux de change retenus proviennent des cotations à la Bourse de Paris et sur les grandes places financières internationales.

#### **2.3.3.1 TRANSACTIONS EN DEVICES ETRANGERES**

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de change provenant de cette conversion sont enregistrés en charges et produits financiers.

Les actifs et passifs non monétaires en devises étrangères comptabilisés au coût historique sont convertis au cours de change de la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Les transactions de la période sont converties au cours de change de la date de transaction.

Les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net dans une entreprise étrangère consolidée, sont inscrites en autres éléments du résultat global jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net.

#### **2.3.3.2 ÉTATS FINANCIERS LIBELLES EN DEVICES ETRANGERES**

##### **Pays à monnaie stable**

Les états financiers individuels de chaque société consolidée sont présentés en fonction de l'environnement économique local (monnaie fonctionnelle) dans lequel opère chacune de ces entreprises.

Afin de présenter des états financiers consolidés, tous les actifs et passifs en devise étrangère des sociétés consolidées sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe Bellon SA (l'euro) au cours de clôture et le compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les écarts de change en résultant sont inscrits en autres éléments du résultat global, dans la rubrique « Écarts de conversion ». Lors de la transition IFRS, les réserves de conversion cumulées au 1<sup>er</sup> septembre 2004 ont été reclassées en réserves consolidées.

Les corrections monétaires d'ordre réglementaire ont été maintenues dans les comptes des filiales des pays ayant été en hyperinflation : Argentine, Chili, Colombie, Mexique et Turquie. Les écarts de conversion résiduels entre l'application de la correction monétaire et l'utilisation du cours de clôture sont portés dans les capitaux propres.

##### **Pays hyper-inflationnistes**

Pour les pays hyper-inflationnistes, l'écart entre le résultat converti au cours moyen et le résultat converti au cours de clôture est porté en charges et produits financiers.

##### **Traitement des filiales implantées au Venezuela**

À la fin de l'année 2009, le Venezuela est entré dans la liste des pays hyper-inflationnistes selon les critères définis par la norme IAS 29. À compter de l'exercice clos le 31 août 2010, le Groupe a donc appliqué, pour la préparation des comptes consolidés, les règles de comptabilisation spécifiques prévues par cette norme aux transactions de nos filiales opérant dans ce pays et ayant pour devise fonctionnelle la monnaie locale du pays.

À partir de l'exercice 2009-2010, le Groupe a décidé de ne plus se référer au taux de change officiel décrété par le gouvernement vénézuélien mais utilise exclusivement le taux de change réel observé sur les dernières transactions de change que le Groupe a pu conclure. Ainsi, et suite à une transaction réalisée en juin 2014 en recourant au mécanisme SICAD II et à d'autres transactions en août 2014, le taux utilisé pour l'exercice clos le 31 août 2014 est de 1 USD = 51,06 VEF, soit 1 euro = 67,34 VEF (contre 1 USD = 10,20 VEF, soit 1 euro = 13,50 VEF pour l'exercice clos le 31 août 2013).

## **2.4 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET GOODWILL**

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. La juste valeur de la contrepartie transférée correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur et des passifs repris à la date de l'échange. Les coûts directement liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Lors de la première consolidation d'une filiale ou participation, le Groupe évalue l'ensemble des éléments identifiables acquis à leur juste valeur à cette date. Cette évaluation se réalise dans la devise de la société acquise.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du *goodwill* s'ils interviennent dans le délai d'affectation qui ne peut excéder un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs, y compris en ce qui concerne les impôts différés actifs qui, s'ils

sont reconnus au-delà d'un an après la date de l'acquisition, génèrent un produit d'impôt. Le *goodwill* se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées et de coentreprises est inclus dans la valeur des participations dans les entreprises mises en équivalence.

## **2.4.1 Goodwill**

### **2.4.1.1 ACQUISITIONS REALISEES A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2009**

L'écart résiduel correspondant à l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée (par exemple le montant payé), augmenté du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (évaluées soit à leur juste valeur, soit pour leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis) sur la juste valeur à la date d'acquisition des actifs acquis et des passifs repris est inscrit à l'actif de l'état consolidé de la situation financière sur la ligne *goodwills*.

L'option d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle à leur juste valeur ou pour leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises.

### **2.4.1.2 ACQUISITIONS REALISEES ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2004 ET LE 31 AOUT 2009**

Le *goodwill* correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de la société acquise à la date d'acquisition. Les coûts directement liés à l'acquisition étaient pris en compte dans le coût d'acquisition et donc le *goodwill*.

Les *goodwills* ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation sont décrites ci-après en note 2.8. Les pertes de valeurs éventuelles constatées au compte de résultat sont irréversibles.

## **2.4.2 Acquisitions à conditions avantageuses**

Lorsque la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris de la société acquise à la date d'acquisition excède le prix d'acquisition augmenté du montant de la participation ne donnant pas le contrôle, le *goodwill* négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition, après vérification du processus d'identification et d'évaluation des différents éléments pris en compte dans son calcul.

## **2.4.3 Transactions concernant les participations ne donnant pas le contrôle**

Les variations des participations ne donnant pas le contrôle, en l'absence de prise ou de perte de contrôle, sont comptabilisées en capitaux propres. Notamment, lors d'une acquisition complémentaire de titres d'une entité déjà contrôlée par le Groupe, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire des capitaux propres consolidés acquise est enregistré en capitaux propres – part du Groupe. La valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale (y compris le *goodwill*) reste inchangée.

Avant le 1<sup>er</sup> septembre 2009, un *goodwill* était comptabilisé lors de l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle, correspondant à l'excédent du coût d'acquisition de ces participations à la date de transaction par rapport à leur valeur comptable.

## **2.4.4 Ajustements et/ou compléments de prix**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009, les ajustements ou compléments de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition même si leur réalisation n'est pas considérée comme probable. Après la date d'acquisition, les changements d'estimation de la juste valeur des ajustements de prix entraînent un ajustement du *goodwill* uniquement s'ils interviennent dans le délai d'affectation (un an maximum à compter de la date d'acquisition) et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Dans tous les autres cas, le changement est constaté en résultat sauf lorsque la contrepartie transférée constitue un instrument de capitaux propres.

## **2.4.5 Regroupement d'entreprises réalisé par étapes**

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la participation que le Groupe détenait précédemment dans l'entreprise acquise est réévaluée, au moment de la prise de contrôle de cette entreprise, à la juste valeur par le compte de résultat. Pour la détermination du *goodwill* à la date d'obtention du contrôle, la juste valeur de la contrepartie transférée (par exemple le prix payé) est augmentée de la juste valeur de la participation précédemment détenue par le Groupe.

## **2.5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement à leur coût. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises évaluables de façon fiable, contrôlées par le Groupe et qui sont séparables ou résultant de droits légaux ou contractuels sont comptabilisées à leur juste valeur séparément du *goodwill*. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur constatées.

Les immobilisations incorporelles, sauf certaines marques dont la durée d'utilité n'est pas limitée, sont des immobilisations à durée d'utilité déterminée et sont amorties selon le mode linéaire sur les durées suivantes en fonction de leur durée d'utilité prévue :

Progiciels de gestion intégrés	3-7 ans
Logiciels	3-5 ans
Brevets et licences	2-10 ans
Relations clientèle	3-20 ans
Autres immobilisations incorporelles	3-20 ans

Les marques acquises dont la durée de vie est déterminée sont amorties, sur une durée généralement inférieure à dix ans. Certaines marques, pour lesquelles le Groupe estime que la période pendant laquelle elles pourront être utilisées n'est pas limitée, notamment sur la base de critères de pérennité et de notoriété, ne font pas l'objet d'amortissement.

Compte tenu des caractéristiques juridiques des baux commerciaux français, les droits au bail sont considérés comme ayant une durée de vie indéterminée et ne font pas l'objet d'amortissement.

Les coûts liés à l'acquisition de licences et logiciels sont inscrits à l'actif sur la base de coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

## 2.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur, à l'exception des terrains figurant au coût diminué des pertes de valeur. Ce coût inclut les dépenses qui sont directement liées à l'acquisition du bien et le coût estimé de l'obligation de remise en état d'une partie de l'actif le cas échéant.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation ou reconnus comme un composant séparé, le cas échéant, s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront au Groupe et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus sauf ceux engagés pour une augmentation de la productivité ou pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, qui sont alors immobilisés.

Les immobilisations corporelles sont amorties, selon l'approche par composant, sur leur durée d'utilité et en tenant compte de leur valeur résiduelle. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié.

Les durées généralement retenues pour le Groupe sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Installations générales et agencements	3 à 10 ans
Matériel et outillage	3 à 8 ans
Véhicules à moteur	4 ans
Bateaux et pontons flottants (selon les composants)	5 à 15 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs corporels sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont soumises à des tests de dépréciation lorsqu'il existe un indice qu'un actif corporel a subi une perte de valeur.

## 2.7 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location financement qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés comme suit :

- la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location est constatée à l'actif de l'état consolidé de la situation financière au commencement du contrat de location ;
- la dette correspondante est enregistrée en dettes financières ;
- les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat si le Groupe n'a pas une assurance raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges opérationnelles de façon linéaire jusqu'à échéance du contrat.

## **2.8 DEPRECIATION D'ACTIFS**

### **2.8.1 Dépréciation des actifs à durée d'utilité déterminée**

Les actifs corporels et incorporels ayant une durée d'utilité déterminée font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'il existe des indices objectifs de pertes de valeur. Ces pertes de valeurs comptabilisées en compte de résultat sont réversibles.

### **2.8.2 Dépréciation des actifs à durée d'utilité indéterminée**

Les *goodwills* et les autres actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée (tels que les marques) font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, au cours du dernier trimestre de l'exercice. Les résultats sont ensuite confortés par la réalisation de l'analyse sur la base des données au 31 août.

#### **2.8.2.1 UNITES GENERATRICES DE TRESORERIE**

Les immobilisations, qui ne génèrent pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes permettant de les tester individuellement, sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT).

Les tests de valorisation sont réalisés par UGT ou par groupe d'UGT au plus petit niveau auquel les *goodwills* sont suivis par le Groupe. Ce niveau est déterminé comme étant généralement l'un des deux principaux secteurs d'activité du Groupe avec un découpage par zone géographique en ce qui concerne l'activité Services sur Site. Les tests de dépréciations des *goodwills* ne sont pas réalisés à un niveau supérieur au secteur d'activité avant regroupement pour les besoins de l'information sectorielle (voir note 3).

Les actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT incluent :

- le *goodwill* qui leur est affecté dans la mesure où l'UGT ou le groupe d'UGT est susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprises ;
- les autres immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les investissements clients et le besoin en fonds de roulement net.

#### **2.8.2.2 INDICES DE PERTES DE VALEUR**

Les principaux indices de perte de valeur retenus sur les unités génératrices de trésorerie portent sur la baisse significative du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel de l'unité génératrice de trésorerie ainsi que sur les évolutions du marché.

#### **2.8.2.3 METHODE DE DETERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE**

Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat quand la valeur comptable de l'actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre :

- sa juste valeur diminuée des coûts de la vente correspondant au montant auquel le Groupe serait en mesure de vendre l'actif (après coûts de cession) lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation ; et
- sa valeur d'utilité, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés provenant de l'utilisation continue et de la cession *in fine* d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

La valeur d'utilité des UGT ou groupes d'UGT est déterminée sur la base des flux de trésorerie après impôts qui ressortent des plans d'activité établis généralement sur un à trois ans par le management et étendus au-delà de cet horizon.

La Direction du Groupe et de ses filiales a budgété le résultat opérationnel en fonction des performances passées et du développement du marché qu'elle anticipe. Le taux de croissance retenu au-delà de la période de ces plans correspond au taux de croissance du secteur d'activité et de la zone géographique concernée.

L'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital calculé pour le Groupe, majoré pour certaines UGT ou groupes d'UGT, d'une prime pour tenir compte des facteurs de risques plus importants impactant certains pays.

Les taux de croissance et d'actualisation retenus pour les tests de dépréciation de la période sont décrits en note 4.9.

#### **2.8.2.4 COMPTABILISATION DES PERTES DE VALEUR**

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.



### 2.8.3 Reprise de perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un *goodwill* ne peut pas être reprise.

Une perte de valeur, sur un actif autre qu'un *goodwill*, ne peut être reprise que s'il existe des indicateurs que la perte de valeur a diminué ou n'existe plus. Le montant de la reprise éventuelle est alors basé sur des nouvelles estimations de sa valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

## 2.9 INVESTISSEMENTS CLIENTS

Dans le cadre de certains contrats, le Groupe peut réaliser des contributions financières. Il peut s'agir, par exemple de participations au financement de matériels et aménagements de locaux des clients nécessaires à la réalisation de ses prestations ou autres participations financières qui sont récupérées sur la durée du contrat. La durée d'amortissement est généralement inférieure à 10 ans mais elle peut s'étendre au-delà en fonction de la durée du contrat. L'amortissement de ces actifs est comptabilisé en déduction du revenu sur la durée de la prestation.

Dans le tableau de flux de trésorerie, la variation du montant net des investissements clients est présentée dans les flux d'investissements.

## 2.10 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Ils sont valorisés selon la méthode du FIFO – premier entré premier sorti.

## 2.11 CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué éventuellement du montant de la dépréciation enregistrée dans le compte de résultat.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors qu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat.

## 2.12 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière du Groupe à la date de transaction qui correspond à la date à laquelle le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les justes valeurs des actifs financiers et instruments dérivés sont généralement déterminées sur la base des cotations de marché ou d'évaluations réalisées par les établissements financiers dépositaires.

### 2.12.1 Actifs financiers

Pour les besoins de l'évaluation et de la comptabilisation, les actifs financiers sont classés en trois grandes catégories :

- **les actifs financiers disponibles à la vente** regroupent les participations non consolidées, les valeurs mobilières de placement sur des supports à plus de trois mois et les fonds réservés. Ils sont mesurés à la juste valeur et les variations de juste valeur sur de tels actifs sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisés en autres éléments du résultat global est porté au compte de résultat. Pour les titres cotés sur un marché actif, la juste valeur correspond à la valeur boursière. Lorsqu'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est généralement définie en fonction des critères financiers appropriés à la situation spécifique du titre. Lorsque la juste valeur de ces actifs financiers n'est pas déterminable de manière fiable, ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- **les prêts et créances** regroupent les dépôts et cautionnements et les prêts consentis à des sociétés non consolidées. Ces actifs financiers sont enregistrés dans l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur puis ultérieurement comptabilisés au coût amorti, ce qui équivaut à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais significatifs. Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée ;
- **les actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat** incluent les autres actifs financiers détenus à des fins de transaction et acquis en vue d'être vendus à court terme. Toute variation ultérieure de juste valeur de ces actifs est enregistrée en résultat financier.

## 2.12.2 Instruments financiers dérivés

La politique du Groupe est de financer majoritairement ou autant que possible les acquisitions dans la monnaie de la société acquise en privilégiant les taux fixes.

Pour l'essentiel des emprunts négociés à taux variable, des *swaps* de taux sont mis en place et, dans la plupart des cas où des emprunts ont été souscrits dans une monnaie différente, des *swaps* de devises ont été contractés.

Ces instruments financiers dérivés sont initialement reconnus à leur juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Les variations ultérieures de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat sauf pour ceux remplissant les critères d'éligibilité à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

Pour ces instruments de couverture de flux de trésorerie, la documentation nécessaire a été mise en place dès l'origine et mise à jour à chaque clôture. Les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées en autres éléments du résultat global pour la partie efficace de la couverture et sa reconnaissance dans le compte de résultat est différée jusqu'à la réalisation du sous-jacent. La part inefficace est comptabilisée directement en résultat.

Les valeurs de marché des instruments dérivés sont généralement déterminées à partir des valorisations communiquées par les contreparties bancaires.

## 2.12.3 Engagements de rachat des participations ne donnant pas le contrôle

Le Groupe a consolidé les engagements donnés concernant des rachats de participations ne donnant pas le contrôle par la constatation d'une dette financière en application de la norme IAS 32. En l'absence de norme IFRS ou d'interprétation spécifique traitant de la contrepartie de cette dette financière, le Groupe a opté pour l'annulation des participations ne donnant pas le contrôle correspondantes et pour la constatation d'un *goodwill* complémentaire pour le solde de l'engagement enregistré au passif.

Les engagements fermes de rachat des participations ne donnant pas le contrôle, qui ont tous été conclus avant le 1<sup>er</sup> septembre 2009, sont comptabilisés en IFRS de la façon suivante :

- la dette relative à ces engagements est reconnue dans les autres dettes financières pour la valeur actuelle de l'engagement de rachat ;
- le *goodwill* prévisionnel est enregistré à l'actif de l'état consolidé de la situation financière ;
- la variation de la valeur relative à la désactualisation de la dette est comptabilisée en charges financières.

Les variations de valeur ultérieures de la dette sont enregistrées par contrepartie du *goodwill* pour les acquisitions réalisées avant le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

## 2.12.4 Emprunts bancaires et obligataires

Tous les emprunts, incluant également les lignes de crédit utilisées et les découverts bancaires, sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à celle-ci.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux permettant d'obtenir la valeur nette comptable d'un passif financier après actualisation des flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance. Ce calcul prend en compte les frais d'émission et les différences entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et les valeurs de remboursement.

## 2.13 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants bancaires, les fonds de caisse et les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements ont une maturité inférieure à trois mois à la souscription ou sont disponibles à tout moment pour un montant connu de trésorerie avec un risque négligeable de changement de valeur.

## 2.14 COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt sont incorporés dans le coût de l'actif sous-jacent s'ils sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif immobilisé qualifié. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

## 2.15 ACTIONS PROPRES

Les actions de la société Bellon SA détenues par Bellon SA et/ou par les sociétés du Groupe sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition.

Le résultat des acquisitions/cessions éventuelles des actions autodétenues est directement imputé dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat de la période.

## 2.16 PROVISIONS

Une provision est comptabilisée si le Groupe a une obligation juridique ou implicite à la clôture, s'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources et si son montant peut être estimé de façon fiable.

Les provisions comprennent, notamment, des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature commerciale, sociale ou fiscale (hors impôts sur les résultats) liés à l'exploitation. Les provisions sont évaluées en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

### Contrats déficitaires

Une provision pour contrat déficitaire est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

## 2.17 AVANTAGES AU PERSONNEL

### 2.17.1 Avantages à court terme

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables dans les 12 mois qui suivent le service rendu par le salarié.

Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes courantes.

### 2.17.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant les avantages postérieurs à l'emploi sont les suivantes :

- les coûts des régimes à cotisations définies sont enregistrés en charge sur la base des appels à cotisation ;
- la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles.

La méthode actuarielle retenue par le Groupe pour évaluer ces engagements est la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou accords en vigueur dans chaque société.

Le calcul des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux d'augmentation des salaires et du taux de rotation des salariés, et suppose la prise en compte des hypothèses macroéconomiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère (telles que le taux d'inflation ou le taux d'actualisation).

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels, l'écart entre le rendement des actifs de régime et le produit inclus en résultat financier au titre des actifs de régime ainsi que, le cas échéant, la variation de l'effet du plafonnement de l'actif sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies n'ont aucune incidence sur le compte de résultat.

La modification du niveau de prestation d'un régime existant ou la création d'un nouveau régime à prestation définie constitue des coûts des services passés reconnus immédiatement en résultat.

Pour les régimes à prestations définies, la comptabilisation des différents éléments relatifs aux plans est la suivante :

- l'obligation nette des actifs de couverture est comptabilisée en non courant au passif de l'état consolidé de la situation financière lorsque les engagements sont supérieurs aux actifs de couverture ;
- les montants relatifs aux plans sont comptabilisés en non courant à l'actif de l'état consolidé de la situation financière lorsque la valeur des actifs de couverture est supérieure aux engagements. Un excédent d'actif n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe. Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut excéder la valeur actualisée de tout avantage disponible sous la forme de remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime ;
- la charge comptabilisée au compte de résultat comprend :
  - les coûts des services rendus au cours de l'exercice ainsi que, le cas échéant, le coût des services passés et les effets des liquidations de régime qui sont comptabilisés en résultat opérationnel,
  - le coût (produit) financier sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies calculé en appliquant au passif (à l'actif) net le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies au début de l'exercice.

Le Groupe participe à des plans multi-employeurs (notamment en Suède et aux États-Unis). Les organismes gestionnaires de ces plans ne sont pas en mesure de communiquer les informations nécessaires pour les comptabiliser comme des plans à prestations définies ; ces plans sont donc comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à cotisations définies.

### **2.17.3 Autres avantages à long terme au personnel**

Les autres avantages à long terme au personnel sont évalués selon IAS 19. Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés en passif non courant tout au long de la période d'activité du salarié dans l'entreprise. Les écarts actuariels et les coûts des services passés dus à la modification d'un régime existant ou à la création d'un nouveau régime sont reconnus immédiatement dans le compte de résultat.

### **2.18 CHEQUES ET CARTES DE SERVICES A REMBOURSER**

Les Chèques et Cartes de Services à rembourser sont comptabilisés en passif courant et à leur juste valeur, qui correspond à la valeur faciale des titres en circulation ou retournés à Sodexo mais non encore remboursés aux affiliés.

### **2.19 PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS**

Certains salariés du Groupe reçoivent une rémunération prenant la forme de transactions dont le paiement est fondé sur des actions de Sodexo S.A. et qui sont réglées en instruments de capitaux propres.

Les services reçus qui sont rémunérés par ces plans sont comptabilisés en charges, en contrepartie directe d'une augmentation des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. La charge comptabilisée au titre de chaque période est déterminée par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués à la date d'octroi.

Le Groupe réexamine annuellement le nombre d'options potentiellement exerçables dont l'acquisition est attendue ainsi que le nombre d'actions attribuées gratuitement qui seront probablement livrées au regard des conditions d'acquisition. Le cas échéant, l'impact de la révision de ces estimations est comptabilisé au compte de résultat avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Les caractéristiques des paiements fondés sur des actions sont présentées en note 4.21.

### **2.20 IMPOTS DIFFERES**

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un impôt différé :

- la comptabilisation initiale des *goodwills* ;
- la comptabilisation initiale d'un actif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ; et
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actifs résiduels sur différences temporelles et reports déficitaires (après imputation des impôts différés passifs) ne sont constatés que si leur récupération a été jugée probable.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

### **2.21 DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES**

Les dettes fournisseurs et autres dettes sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti.

### **2.22 COMPTE DE RESULTAT**

#### **2.22.1 Présentation du compte de résultat par destination**

Le Groupe présente le compte de résultat par destination.

Le résultat opérationnel se compose donc des éléments suivants :

- la marge brute ;
- les charges commerciales ;
- les charges administratives ; et
- les autres produits et charges opérationnels.

Les autres produits et charges opérationnels comprennent notamment les amortissements et éventuelles pertes de valeur relatives aux relations clientèle et aux marques, les éventuelles pertes de valeur des *goodwills*, les résultats de cession des immobilisations corporelles, incorporelles et des filiales consolidées.

La quote-part du Groupe dans les résultats des entreprises mises en équivalence est incluse dans le sous-total « Résultat opérationnel après quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe » ou en dessous de cet agrégat dans le résultat avant impôt en fonction de la nature des activités exercées par chacune des entités concernées.

### 2.22.2 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe résulte de la vente de prestations de services liées aux activités ordinaires des filiales consolidées :

- pour les Services sur Site, il s'agit de l'ensemble des revenus prévus dans les contrats en tenant compte de notre qualité de principal (la majeure partie des cas) ou d'agent ;
- pour les Services Avantages et Récompenses, le chiffre d'affaires comprend les commissions reçues des clients, les commissions reçues des affiliés, les produits financiers provenant des placements des fonds dégagés par l'activité et les gains réalisés sur les chèques et cartes non remboursés.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie attendue/reçue, net des rabais, remises et ristournes ainsi que de la TVA et autres taxes. De plus, il est enregistré lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie des coûts encourus ou à encourir associés à la prestation.

Dans le cas de prestations de services de restauration et des autres Services sur Site, le chiffre d'affaires est reconnu au moment où le service est rendu.

En ce qui concerne les Services Avantages et Récompenses, les commissions reçues des clients sont comptabilisées lors de l'émission des chèques et leur envoi au client ou lorsque les cartes sont créditées ; les commissions reçues des affiliés sont comptabilisées lors du remboursement des chèques ou l'utilisation des cartes. Les gains réalisés sur les chèques et cartes non remboursés sont enregistrés en tenant compte de leur date d'expiration et du délai de présentation des titres par les affiliés au remboursement.

### 2.22.3 Impôts sur les résultats

Suite à l'instauration de la contribution économique territoriale (CET) applicable aux filiales françaises dans le cadre de la loi de finance pour 2010, le Groupe a opté pour la comptabilisation en impôts sur les résultats de la part de la CET relevant de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Les crédits d'impôt qui n'interviennent pas dans la détermination du résultat fiscal et qui sont toujours remboursés par l'État, lorsqu'ils n'ont pas été imputés sur l'impôt sur les sociétés, y compris le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) introduit en France par la 3<sup>e</sup> loi de finances rectificative pour 2012, sont comptabilisés en tant que subventions, en déduction des charges auxquelles ils se rapportent.

### 2.22.4 Programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts

Au début de l'exercice 2012-2013, le Groupe s'est engagé dans un programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts sur une période d'environ 18 mois afin de renforcer sa compétitivité. Les charges liées à ce programme sont présentées dans les différentes rubriques de charges opérationnelles du compte de résultat, selon les fonctions concernées et dans une colonne « éléments non alloués » dans l'information sectorielle. Il s'agit principalement des coûts nets de sortie de contrats (y compris des pertes de valeur sur des actifs dédiés à ces contrats et, le cas échéant, des pertes et des provisions pour contrats déficitaires) ainsi que des coûts de réorganisation.

## 2.23 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau de flux de trésorerie, est définie comme étant le solde net de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque remboursables à vue et faisant partie intégrante de la gestion de trésorerie.

### 3. SECTEURS OPERATIONNELS

Les activités du Groupe sont suivies par les principaux décideurs opérationnels comme suit : « Services sur Site » et « Services Avantages et Récompenses ». Au sein de l'activité « Services sur Site », les structures sont organisées par grandes zones géographiques.

Les secteurs opérationnels présentés sont principalement issus de secteurs opérationnels ayant des activités présentant des caractéristiques économiques semblables et notamment des taux de marge opérationnelle similaires à long terme.

Le secteur présenté Services sur Site Reste du Monde regroupe trois secteurs opérationnels : Services sur Site Amérique latine, Services sur Site en Afrique, Moyen-Orient, Asie, Australie et Services sur Site Chine. Ces trois secteurs opérationnels intègrent des pays et régions qui sont situés dans des zones économiques émergentes et présentent ainsi certains facteurs économiques communs. De plus, aucun de ces secteurs opérationnels ne dépasse les critères quantitatifs de présentation séparée stipulés au paragraphe 13 de la norme IFRS 8.

Les secteurs opérationnels présentés sont les suivants :

- l'activité « Services sur Site » détaillée selon les zones géographiques suivantes :
  - Amérique du Nord,
  - Europe continentale,
  - Royaume-Uni et Irlande,
  - Reste du monde ; et
- l'activité « Services Avantages et Récompenses ».

Aucun client du Groupe ni aucun contrat ne contribuent à plus de 2 % du chiffre d'affaires consolidé.

### 3.1 PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Exercice 2013-2014 <i>(en millions d'euros)</i>	Services sur Site				Total	Services Avantages et Récompenses	Frais de Direction Générale	Éliminations	Éléments non alloués <sup>(1)</sup>	Total
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume- Uni et Irlande	Reste du monde						
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	6 759	5 702	1 483	3 327	17 271	745				18 016
Ventes interactives (Groupe)						6		(6)		0
<b>TOTAL</b>	<b>6 759</b>	<b>5 702</b>	<b>1 483</b>	<b>3 327</b>	<b>17 271</b>	<b>751</b>		<b>(6)</b>		<b>18 016</b>
Résultat opérationnel <sup>(2)</sup>	358	231	66	140	795	268	(97)	(6)	(27)	933
Quote-part dans les résultats des autres entreprises mises en équivalence										8
Résultat financier										(206)
Impôts sur les résultats										(265)
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle										336
<b>PART DU RESULTAT NET REVENANT AU GROUPE</b>										<b>134</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	47	98	20	41	206	31	17	(4)		250
Autres charges sans impact en trésorerie	6	5	2	3	16	2	10			28

(1) Correspondant aux coûts enregistrés dans le cadre du programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts (voir note 2.22.4).

(2) Y compris la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe.

Exercice 2012-2013 <i>(en millions d'euros)</i>	Services sur Site				Services Avantages et Récompenses Total	Frais de Direction Générale Éliminations	Éléments non alloués <sup>(1)</sup>	Total		
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume- Uni et Irlande	Reste du monde						
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	6 821	5 716	1 397	3 683	17 617	780		18 397		
Ventes interactives (Groupe)						10	(10)	0		
<b>TOTAL</b>	<b>6 821</b>	<b>5 716</b>	<b>1 397</b>	<b>3 683</b>	<b>17 617</b>	<b>790</b>	<b>(10)</b>	<b>18 397</b>		
Résultat opérationnel <sup>(2)</sup>	372	198	67	127	764	304	(98)	(10)	(139)	821
Quote-part dans les résultats des autres entreprises mises en équivalence										6
Résultat financier										(165)
Impôts sur les résultats										(233)
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle										306
<b>PART DU RESULTAT NET REVENANT AU GROUPE</b>										<b>123</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	59	113	17	47	236	28		7		271
Autres charges sans impact en trésorerie	5	3	1	2	11	2	4			17

(1) Correspondant aux coûts enregistrés dans le cadre du programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts (voir note 2.22.4).

(2) Y compris la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe.

### 3.2 PAR PAYS SIGNIFICATIF

L'activité du Groupe est dispersée sur 80 pays dont deux ayant un chiffre d'affaires représentant plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé : la France (son pays de domiciliation) et les États-Unis. Le chiffre d'affaires et les actifs non courants de ces pays sont les suivants :

Au 31 août 2014 <i>(en millions d'euros)</i>	France	États-Unis	Autres	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	2 827	6 385	8 804	18 016
Actifs non courants <sup>(1)</sup>	1 215	2 715	2 687	6 617

(1) Hors actifs financiers, participations dans les entreprises mises en équivalence, impôts différés actifs.

Au 31 août 2013 <i>(en millions d'euros)</i>	France	États-Unis	Autres	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	2 792	6 429	9 176	18 397
Actifs non courants <sup>(1)</sup>	1 143	2 642	2 580	6 365

(1) Hors actifs financiers, participations dans les entreprises mises en équivalence, impôts différés actifs.



### 3.3 PAR SERVICE

Le chiffre d'affaires par service se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	2013-2014	2012-2013
Services de restauration	12 327	12 693
Services de <i>facilities management</i>	4 944	4 924
<b>Total chiffre d'affaires Services sur Site</b>	<b>17 271</b>	<b>17 617</b>
Services Avantages et Récompenses	751	790
Éliminations	(6)	(10)
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE</b>	<b>18 016</b>	<b>18 397</b>

## 4. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 AOUT 2014

### 4.1 CHARGES OPERATIONNELLES PAR NATURE

(en millions d'euros)	2013-2014 <sup>(1)</sup>	2012-2013 <sup>(1)</sup>
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(263)	(320)
Charges de personnel		
• Salaires	(6 589)	(6 656)
• Autres charges de personnel <sup>(2)</sup>	(1 960)	(2 049)
Achats consommables et variations de stocks	(5 332)	(5 605)
Autres natures de charges <sup>(3)</sup>	(2 945)	(2 957)
<b>TOTAL</b>	<b>(17 089)</b>	<b>(17 587)</b>

(1) Dont 27 millions d'euros de coûts enregistrés au cours de l'exercice 2013-2014 dans le cadre du programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts (139 millions d'euros au cours de l'exercice 2012-2013).

(2) Inclut principalement les charges sociales mais également les charges relatives aux plans à prestations définies (note 4.16), aux régimes de retraites à contribution définie (note 4.16), aux stock-options et actions attribuées gratuitement (note 4.21).

(3) Les autres charges comprennent principalement les charges de location simple (288 millions d'euros pour l'exercice 2013-2014, 306 millions d'euros pour l'exercice 2012-2013), les honoraires, les autres achats consommés, les frais de sous-traitance et frais de déplacements.

### 4.2 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

(en millions d'euros)	2013-2014	2012-2013
Coût de l'endettement brut <sup>(1)</sup>	(186)	(187)
Produits générés par la trésorerie ou équivalents	16	6
<b>Coût de l'endettement net</b>	<b>(170)</b>	<b>(181)</b>
Produits générés par les prêts et créances au coût amorti	4	6
Autres produits financiers		
Autres charges financières	(4)	(5)
Écarts de change nets : gains (+) pertes (-)	(6)	(7)
Coût financier net sur le passif net au titre des régimes à prestations définies	(7)	(3)
Ajustement monétaire lié au traitement de l'hyper inflation	(8)	(16)
Variation de juste valeur des instruments dérivés non qualifiés de couverture	(5)	24
Autres	(10)	17
<b>Charges et produits financiers, net</b>	<b>(206)</b>	<b>(165)</b>
<b>Dont produits financiers</b>	<b>20</b>	<b>53</b>
<b>Dont charges financières</b>	<b>(226)</b>	<b>(218)</b>

(1) Le coût de l'endettement brut correspond à la charge d'intérêts relative aux passifs financiers évalués au coût amorti ainsi que les intérêts relatifs aux instruments financiers de couverture.

### 4.3 IMPOT SUR LES RESULTATS

#### 4.3.1 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

<i>(en millions d'euros)</i>	2013-2014	2012-2013
Résultat avant impôt	735	662
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(14)	(17)
<b>Résultat comptable avant impôt</b>	<b>721</b>	<b>645</b>
Taux d'impôt de Sodexo SA <sup>(1)</sup>	38,0 %	36,1 %
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(274)</b>	<b>(233)</b>
Différence de taux d'impôt pour les résultats obtenus par l'activité exercée dans d'autres pays que celui de l'entreprise consolidante	55	39
Contribution additionnelle sur les dividendes versés	(7)	(7)
Charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	17	25
Autres impositions (-) et remboursements d'impôts (+)	(17)	(19)
Reports déficitaires utilisés ou activés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu au cours des exercices précédents à la comptabilisation d'un impôt différé actif	1	1
Reports déficitaires générés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif	(31)	(28)
<b>Charge d'impôt réelle</b>	<b>(256)</b>	<b>(222)</b>
Retenues à la source	(9)	(11)
<b>TOTAL IMPOT SUR LES RESULTATS</b>	<b>(265)</b>	<b>(233)</b>

*(1) Le taux d'impôt tient compte de la contribution exceptionnelle, instaurée en décembre 2011, pour les exercices clos entre le 31 août 2012 et le 31 août 2016, pour les entreprises dont le chiffre d'affaires (ou celui du groupe d'intégration fiscale auquel elle appartient) est supérieur à 250 millions d'euros.*

#### 4.3.2 Ventilation de la charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	2013-2014	2012-2013
Charge d'impôt exigible	(256)	(203)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	1	0
Provisions pour risques fiscaux	(1)	(3)
Utilisation de crédits d'impôts, déficits fiscaux, différences temporelles reportables	(32)	(37)
<b>Sous-total impôts exigibles</b>	<b>(288)</b>	<b>(243)</b>
Impôts différés liés à la naissance ou au renversement de différences temporelles	15	(10)
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	2	(4)
Utilisation de crédits d'impôts, déficits fiscaux et pertes reportables	15	35
<b>Sous-total impôts différés</b>	<b>32</b>	<b>21</b>
<b>CHARGE D'IMPOT REELLE</b>	<b>(256)</b>	<b>(222)</b>

Les retenues à la source sur dividendes à recevoir provisionnées au cours de l'exercice 2013-2014 dans les comptes du Groupe s'élèvent à 1 million d'euros (1 million d'euros pour l'exercice 2012-2013).

Le taux effectif d'impôt, calculé sur la base du résultat avant impôt et hors quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence passe de 36,1 % pour l'exercice 2012-2013 à 36,8 % pour l'exercice 2013-2014.

## 4.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### 4.4.1 Détail des immobilisations corporelles

Ces tableaux intègrent les immobilisations corporelles financées par des contrats de location financement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériels et installations	Immobilisations en cours et autres	Total
<b>Valeurs nettes au 31 août 2012</b>	<b>96</b>	<b>413</b>	<b>65</b>	<b>574</b>
Augmentations de l'exercice	4	147	51	202
Diminutions de l'exercice	(1)	(14)	(3)	(18)
<b>Actifs classés comme destinés à être cédés</b>				
Entrées de périmètre		1		1
<b>Sorties de périmètre</b>				
Dotations aux amortissements	(12)	(163)	(16)	(191)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat		(8)		(8)
<b>Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat</b>				
Écarts de conversion	(2)	(18)	(1)	(21)
Autres variations	1	23	(23)	1
<b>Valeurs nettes au 31 août 2013</b>	<b>86</b>	<b>381</b>	<b>73</b>	<b>540</b>
Augmentations de l'exercice	5	137	63	205
Diminutions de l'exercice	(5)	(15)	(5)	(25)
<b>Actifs classés comme destinés à être cédés</b>				
Entrées de périmètre	6			6
<b>Sorties de périmètre</b>				
Dotations aux amortissements	(13)	(146)	(19)	(178)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat				
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat		7		7
Écarts de conversion	1			1
Autres variations	1	28	(29)	0
<b>Valeurs nettes au 31 août 2014</b>	<b>81</b>	<b>392</b>	<b>82</b>	<b>555</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
<b>Valeurs brutes</b>	<b>1 691</b>	<b>1 702</b>
<b>Amortissements et dépréciations cumulés</b>	<b>(1 136)</b>	<b>(1 162)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>555</b>	<b>540</b>

Aucun actif corporel n'est donné en nantissement de passifs.

Les amortissements et pertes de valeurs comptabilisés en résultat opérationnel sont enregistrés en coûts des ventes, en charges administratives et en charges commerciales.

#### 4.4.2 Détail des immobilisations corporelles en location financement

Les immobilisations en location financement du Groupe sont constituées de très nombreux contrats de location dans un grand nombre de sites dans le monde entier. Ces contrats portent essentiellement sur des locations de cuisines et de leurs équipements ainsi que de matériel de bureau. Les dispositions de ces contrats sont négociées localement.

Valeurs nettes (en millions d'euros)	Immobilisations			Total
	Constructions	Matériels et installations	en cours et autres	
31 août 2012	6	46	1	53
31 août 2013	7	38	1	46
31 août 2014	7	14		21

(en millions d'euros)	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
Valeurs brutes	59	112
Amortissements et dépréciations cumulés	(38)	(66)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>21</b>	<b>46</b>

L'échéancier des paiements sur les contrats de location financement figure en note 4.14.3.

#### 4.5 GOODWILLS

La variation des *goodwills* regroupés par secteur d'activité au cours de l'exercice se présente de la façon suivante :

(en millions d'euros)		Cessions				Autres variations	Au 31 août 2014
		Au 31 août 2013	Augmentations de l'exercice	de l'exercice	Écarts de conversion		
Services sur Site Amérique du Nord	Brut	2 216	2		8		2 226
	Dépréciations						
Services sur Site Royaume-Uni et Irlande	Brut	557			40		597
	Dépréciations						
Services sur Site Europe continentale	Brut	982	79		(6)		1 055
	Dépréciations						
Services sur Site Reste du monde	Brut	485			24		509
	Dépréciations						
Services Avantages et Récompenses	Brut	563	6		11	4	584
	Dépréciations	(2)					(2)
Sodexo	Brut	206					206
	Dépréciations						
Autres	Brut	2					2
	Dépréciations						
<b>TOTAL</b>	<b>BRUT</b>	<b>5 011</b>	<b>87</b>		<b>77</b>	<b>4</b>	<b>5 179</b>
	<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>(2)</b>					<b>(2)</b>

Au cours de l'exercice 2013-2014, de nouveaux *goodwills* ont été constatés, notamment suite à la prise de contrôle à 100 % du groupe Crèche Attitude en France.

La variation des *goodwills* regroupés par secteur d'activité au cours de l'exercice 2012-2013 se présente de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>		Cessions				Au 31 août 2013
		Au 31 août 2012	Augmentations de l'exercice	de l'exercice	Écarts de conversion	
Services sur Site Amérique du Nord	Brut	2 326			(110)	2 216
	Dépréciations					
Services sur Site Royaume-Uni et Irlande	Brut	596			(41)	557
	Dépréciations					
Services sur Site Europe continentale	Brut	988	4		(7)	982
	Dépréciations					
Services sur Site Reste du monde	Brut	564	10		(92)	485
	Dépréciations					
Services Avantages et Récompenses	Brut	557	78		(72)	563
	Dépréciations	(2)				(2)
Sodexo	Brut	206				206
	Dépréciations					
Holdings	Brut	2				2
	Dépréciations					
<b>TOTAL</b>	<b>BRUT</b>	<b>5 239</b>	<b>92</b>		<b>(322)</b>	<b>5 011</b>
	<b>DÉPRECIATIONS</b>	<b>(2)</b>				<b>(2)</b>

Au cours de l'exercice 2012-2013, de nouveaux *goodwills* ont été constatés, notamment suite à l'acquisition de la société Servi-Bonos, SA de CV au Mexique.

## 4.6 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les tableaux ci-dessous détaillent l'évolution des autres immobilisations incorporelles au cours des exercices 2012-2013 et 2013-2014.

<i>(en millions d'euros)</i>	Licences et logiciels	Relations clientèle, marques et autres incorporels	Total
<b>Valeurs nettes au 31 août 2012</b>	<b>105</b>	<b>458 <sup>(1)</sup></b>	<b>563</b>
Augmentations de l'exercice	46	8	54
Diminutions de l'exercice	(2)		(2)
<b>Actifs classés comme destinés à être cédés</b>			
Entrées de périmètre	2	26	28
Sorties de périmètre			
Dotations aux amortissements	(42)	(32)	(74)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat			
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat		2	2
Écarts de conversion	(4)	(35)	(39)
Autres variations	4	(8)	(4)
<b>Valeurs nettes au 31 août 2013</b>	<b>109</b>	<b>419 <sup>(1)</sup></b>	<b>528</b>
Augmentations de l'exercice	41	5	46
Diminutions de l'exercice	(2)		(2)
<b>Actifs classés comme destinés à être cédés</b>			
Entrées de périmètre		22	22
Sorties de périmètre			
Dotations aux amortissements	(40)	(34)	(74)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat		(5)	(5)
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat			
Écarts de conversion		12	12
Autres variations	3	(6)	(3)
<b>Valeurs nettes au 31 août 2014</b>	<b>111</b>	<b>413 <sup>(1)</sup></b>	<b>524</b>

*(1) Y compris des marques et des droits au bail dont la durée de vie est considérée comme indéterminée pour 50 millions d'euros au 31 août 2014 (50 millions d'euros au 31 août 2013).*

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
Valeurs brutes	1 032	969
Amortissements et dépréciations cumulés	(508)	(441)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>524</b>	<b>528</b>

Les amortissements et pertes de valeurs comptabilisés en résultat opérationnel sont enregistrés en coût des ventes, en charges commerciales et en charges administratives à l'exception des amortissements et pertes de valeur portant sur les relations clientèle et les marques qui sont enregistrés en autres charges opérationnelles.

## 4.7 INVESTISSEMENTS CLIENTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2013-2014	2012-2013
Investissements au 1 <sup>er</sup> septembre	288	296
Augmentations de l'exercice	129	67
Diminutions de l'exercice	(61)	(60)
Écarts de conversion	5	(15)
<b>Investissements au 31 août</b>	<b>361</b>	<b>288</b>

## 4.8 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE

Lorsque Sodexo a une obligation légale ou implicite de payer pour le compte de l'entreprise mise en équivalence, les quotes-parts de capitaux propres négatifs dans les entreprises mises en équivalence font l'objet d'une provision enregistrée au passif de l'état consolidé de la situation financière (cf. note 4.17). Au cours des exercices 2013-2014 et 2012-2013, les participations dans les entreprises mises en équivalence ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	2013-2014			2012-2013		
	Co-entreprises	Entreprises associées	Total	Co-entreprises	Entreprises associées	Total
Au 1 <sup>er</sup> septembre	56	4	60	42	6	48
Valeurs positives	73	5	78	74	7	81
Valeurs négatives	(17)	(1)	(18)	(32)	(1)	(33)
Résultat de l'exercice	13	1	14	15	2	17
Éléments du résultat global <sup>(1)</sup>				7		7
Distribution de l'exercice	(11)	(1)	(12)	(12)	(3)	(15)
Variations de périmètre	(14)		(14)	6	(1)	5
Écarts de conversion	(1)		(1)	(3)		(3)
Autres mouvements				1		1
<b>AU 31 AOÛT</b>	<b>43</b>	<b>4</b>	<b>47</b>	<b>56</b>	<b>4</b>	<b>60</b>
Valeurs positives	56	4	60	73	5	78
Valeurs négatives	(13)		(13)	(17)	(1)	(18)

(1) Correspondant à la variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture, nette d'impôt (note 4.15).

## 4.9 DEPRECIATION D'ACTIFS

Les dépréciations cumulées portant sur les actifs corporels et incorporels, y compris les *goodwills*, s'élèvent à 43 millions au 31 août 2014 (45 millions au 31 août 2013). La reprise nette de l'exercice s'élève à 2 millions (6 millions de dotation nette de reprise sur l'exercice précédent).

Les tests de dépréciation de valeur des actifs à durée d'utilité indéterminée ont été réalisés au 31 août 2014 suivant les principes définis en note 2.8.2 de la présente annexe.

Les principales hypothèses qui ont été retenues, en fonction des perspectives macroéconomiques des zones géographiques dans lesquelles opèrent les UGT ou groupes d'UGT définis par le Groupe, sont les suivantes (les éventuelles pertes de valeur sont enregistrées en autres charges opérationnelles) :

Zone économique	2013-2014		2012-2013	
	Taux d'actualisation <sup>(1)</sup>	Taux de croissance à long terme <sup>(2)</sup>	Taux d'actualisation <sup>(1)</sup>	Taux de croissance à long terme <sup>(2)</sup>
Europe continentale	8,2 % à 11,2 %	2 %	8,5 % à 11 %	2 %
Amérique du Nord	8,2 %	2,5 %	8,5 %	2,5 %
Royaume-Uni et Irlande	8,2 %	2,3 %	8,5 %	2,4 %
Amérique latine	10,9 %	4 %	11 %	4 %
Reste du monde (hors Amérique latine)	9,2 %	3,3 %	9,5 %	3,3 %
Services Avantages et Récompenses	10,2 %	3,6 %	10,5 %	3,6 %

(1) Le taux d'actualisation défini par le Groupe a été majoré pour certaines zones afin de tenir compte des facteurs de risques plus importants impactant certains pays.

(2) Le taux de croissance à long terme est utilisé pour extrapoler la valeur terminale à partir des chiffres des plans du management.

## Analyse de sensibilité

Le Groupe a procédé aux analyses de sensibilité des résultats des tests de dépréciation en fonction de différentes hypothèses de taux de croissance à long terme et de taux d'actualisation.

L'analyse de sensibilité à une variation du taux d'actualisation ou à une variation du taux de croissance n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable d'une UGT ou groupe d'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable. En effet, les résultats des tests de dépréciation montrent que même une augmentation de 200 points de base du

taux d'actualisation ou une diminution de 200 points de base du taux de croissance à long terme ne conduirait pas à une dépréciation des actifs testés pour chaque UGT ou groupe d'UGT testés.

Le Groupe a également procédé à des analyses de sensibilité sur les hypothèses opérationnelles afin d'identifier si une diminution de 5 % des *cash flows* nets prévisionnels sur l'horizon des plans d'activité du management ainsi que sur le flux terminal conduirait à la comptabilisation d'une dépréciation dans les comptes consolidés du Groupe au 31 août 2014. Ces analyses n'ont pas fait apparaître de risque de dépréciation pour aucune des UGT ou groupes d'UGT.

## 4.10 ACTIFS FINANCIERS

### 4.10.1 Actifs financiers courants et non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2014		Au 31 août 2013	
	Courants	Non courants	Courants	Non courants
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>				
<i>Titres de participation</i>				
Valeurs brutes		10		3
Dépréciations		(2)		(2)
<b>Valeurs nettes</b>		<b>8</b>		<b>1</b>
<i>Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses</i>				
Valeurs brutes	758		734	
Dépréciations				
<b>Valeurs nettes</b>	<b>758</b>		<b>734</b>	
<b>Prêts et créances</b>				
<i>Créances rattachées à des participations</i>				
Valeurs brutes		38		41
Dépréciations		(1)		(2)
<b>Valeurs nettes</b>		<b>37</b>		<b>39</b>
<i>Prêts et dépôts</i>				
Valeurs brutes	9	54	8	48
Dépréciations	(1)	(10)	(1)	(3)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>8</b>	<b>44</b>	<b>7</b>	<b>45</b>
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>766</b>	<b>89</b>	<b>741</b>	<b>85</b>
Valeurs brutes	767	102	742	92
Dépréciations	(1)	(13)	(1)	(7)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>766</b>	<b>89</b>	<b>741</b>	<b>85</b>

### FONDS RESERVES

Les fonds réservés, inclus pour 415 millions d'euros dans les fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses, correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (258 millions d'euros), en Inde (59 millions d'euros), en Roumanie (36 millions d'euros) et en Belgique (27 millions d'euros). Ces fonds réservés restent la propriété du Groupe Sodexo mais ils font l'objet de restriction quant à leur utilisation, ils ne peuvent être utilisés pour autre chose que le remboursement des affiliés et ne sont pas fongibles avec la trésorerie du Groupe. Ils sont investis dans des instruments financiers donnant lieu à rémunération.



#### 4.10.2 Variation des actifs financiers courants et non courants

(en valeurs nettes et en millions d'euros)	Au 31 août 2013	Aug./Dim. de l'exercice Dépréciations	Variations de péri-mètre	Variation de juste valeur	Écarts de conversion et autres	Au 31 août 2014
Actifs financiers disponibles à la vente	735	72			(41)	766
Prêts et créances	91	(1)	(6)		5	89
<b>TOTAL</b>	<b>826</b>	<b>71</b>	<b>(6)</b>		<b>(36)</b>	<b>855</b>

(en valeurs nettes et en millions d'euros)	Au 31 août 2012	Aug./Dim. de l'exercice Dépréciations	Variations de péri-mètre	Variation de juste valeur	Écarts de conversion et autres	Au 31 août 2013
Actifs financiers disponibles à la vente	612	153		9	1	735
Prêts et créances	101	4	(4)		(10)	91
<b>TOTAL</b>	<b>713</b>	<b>157</b>	<b>(4)</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>826</b>

#### 4.11 CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

(en millions d'euros)	Au 31 août 2014		Au 31 août 2013			
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>16</b>		<b>16</b>	<b>14</b>		<b>14</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	5		5	5		5
Clients et comptes rattachés	3 300	(129)	3 171	3 184	(108)	3 076
Autres créances d'exploitation	322	(5)	317	270	(7)	263
Charges constatées d'avance	130		130	115		115
Créances diverses hors exploitation	4		4	7		7
<b>CLIENTS ET AUTRES CREANCES</b>	<b>3 761</b>	<b>(134)</b>	<b>3 627</b>	<b>3 581</b>	<b>(115)</b>	<b>3 466</b>

La répartition des créances clients et comptes rattachés au 31 août 2014 et au 31 août 2013 par maturité s'établit de la façon suivante :

Répartition des créances clients échues au 31 août :	Au 31 août 2014		Au 31 août 2013	
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur brute	Dépréciation
Terme échu depuis moins de 3 mois	479	(7)	467	(4)
Terme échu depuis plus de 3 mois et moins de 6 mois	62	(22)	57	(10)
Terme échu depuis plus de 6 mois et moins de 12 mois	113	(25)	106	(20)
Terme échu depuis plus de 12 mois	77	(66)	74	(58)
<b>TOTAL DES CREANCES CLIENTS ECHUES AU 31 AOUT</b>	<b>731</b>	<b>(120)</b>	<b>704</b>	<b>(92)</b>
<b>TOTAL DES CREANCES NON ECHUES AU 31 AOUT</b>	<b>2 569</b>	<b>(9)</b>	<b>2 480</b>	<b>(16)</b>
<b>TOTAL DES CREANCES CLIENTS AU 31 AOUT</b>	<b>3 300</b>	<b>(129)</b>	<b>3 184</b>	<b>(108)</b>

Au cours des périodes présentées le Groupe n'a enregistré aucune évolution significative des impacts liés aux défaillances financières de ses clients. Par ailleurs et compte tenu de la dispersion géographique et sectorielle du Groupe, il n'existe aucune concentration de risques portant sur les créances individuelles échues et non dépréciées.

#### 4.12 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
Valeurs mobilières de placement	814	479
Disponibilités	1 977	924
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>2 791</b>	<b>1 403</b>
Découverts bancaires	(61)	(41)
<b>TOTAL</b>	<b>2 730</b>	<b>1 362</b>

Les valeurs mobilières de placement se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
Bons de caisse	282	277
Dépôts à terme	199	174
Obligations cotées	8	1
SICAV et autres	325	27
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>814</b>	<b>479</b>

Environ 82 % de la trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe et des fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses sont placés auprès d'établissements financiers ayant un *rating* A-1 ou A-2.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la clôture sont libres de toute restriction.

#### 4.13 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Les opérations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global (part du Groupe) se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2014			Au 31 août 2013		
	Variation de l'exercice (avant impôt)	(Charge) Produit d'impôt	Variation de l'exercice (après impôt)	Variation de l'exercice (avant impôt)	(Charge) Produit d'impôt	Variation de l'exercice (après impôt)
Actifs financiers disponibles à la vente				1		1
Couverture des flux de trésorerie	(1)		(1)	7	(2) <sup>(1)</sup>	5
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	(26)	6	(20)	(4)	2	(2)
Écart de conversion	13		13	(117)		(117)
<b>TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL (PART DU GROUPE)</b>	<b>(14)</b>	<b>6</b>	<b>(8)</b>	<b>(113)</b>		<b>(113)</b>

(1) Y compris les impôts différés relatifs aux instruments de couverture comptabilisés en autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence et présentés sur la ligne « Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises mises en équivalence, nets d'impôts » dans l'état du résultat global consolidé.

#### 4.14 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2014		Au 31 août 2013	
	Courants	Non courants	Courants	Non courants
<b>Emprunts obligataires</b>				
Euros	918	1 096	542	883
<b>Emprunts auprès des organismes financiers <sup>(1)</sup></b>				
Dollars US	34	1 686	128	850
Real brésilien			23	
Euros	152	479	72	660
Autres monnaies			3	
	<b>186</b>	<b>2 165</b>	<b>226</b>	<b>1 510</b>
<b>Emprunts sur location-financement</b>				
Euros	3	8	4	9
Autres monnaies	1	2	11	17
	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>26</b>
<b>Autres emprunts <sup>(2)</sup></b>				
Euros	1	5	2	5
Autres monnaies	3	4	3	4
	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>9</b>
<b>TOTAL HORS INSTRUMENTS DERIVES</b>	<b>1 112</b>	<b>3 280</b>	<b>788</b>	<b>2 428</b>
<b>Juste valeur nette des instruments dérivés <sup>(3)</sup></b>	<b>(18)</b>	<b>12</b>	<b>(20)</b>	<b>(42)</b>
<b>TOTAL INCLUANT LES INSTRUMENTS DERIVES</b>	<b>1 094</b>	<b>3 292</b>	<b>768</b>	<b>2 386</b>

(1) Y compris les trois placements privés effectués par le Groupe Sodexo auprès d'investisseurs américains pour 360 millions de dollars, 600 millions de dollars et 1 100 millions de dollars.

(2) Dont 4 millions d'euros au 31 août 2014 (4 millions d'euros au 31 août 2013) correspondent à des dettes reconnues sur des engagements de rachat de participations ne donnant pas le contrôle de certaines filiales.

(3) Décrits en note 4.15.

Sur les emprunts autres que les emprunts obligataires, la comptabilisation au coût amorti équivaut à la comptabilisation au coût historique (montant nominal) dans la mesure où les frais sur ces emprunts ne sont pas significatifs.

#### 4.14.1 Emprunts obligataires

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2013		Augmentations	Remboursements	Actualisation et autres	Au 31 août 2014
<b>Emprunt 500 millions d'euros – 2007</b>						
Nominal	500			(500)		0
Frais sur emprunts						
Intérêts courus	10				(10)	0
<b>TOTAL</b>	<b>510</b>			<b>(500)</b>	<b>(10)</b>	<b>0</b>
<b>Emprunt 880 millions d'euros – 2009</b>						
Nominal	880					880
Frais sur emprunts et prime émission	3				(2)	1
Intérêts courus	32					32
<b>TOTAL</b>	<b>915</b>				<b>(2)</b>	<b>913</b>
<b>Emprunt 500 millions d'euros – 2014</b>						
Nominal			500			500
Frais sur emprunts et prime émission			(1)			(1)
Intérêts courus					2	2
<b>Emprunt 600 millions d'euros – 2014</b>						
Nominal			600			600
Frais sur emprunts et prime émission			(2)			(2)
Intérêts courus					2	2
<b>TOTAL</b>			<b>1 097</b>		<b>4</b>	<b>1 101</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 425</b>		<b>1 097</b>	<b>(500)</b>	<b>(8)</b>	<b>2 014</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2012		Augmentations	Remboursements	Actualisation et autres	Au 31 août 2013
<b>Emprunt 500 millions d'euros – 2007</b>						
Nominal	500					500
Frais sur emprunts	(1)				1	
Intérêts courus	10					10
<b>TOTAL</b>	<b>509</b>				<b>1</b>	<b>510</b>
<b>Emprunt 880 millions d'euros – 2009</b>						
Nominal	880					880
Frais sur emprunts et prime émission	5				(2)	3
Intérêts courus	32					32
<b>TOTAL</b>	<b>917</b>				<b>(2)</b>	<b>915</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 426</b>				<b>(1)</b>	<b>1 425</b>

##### 4.14.1.1 EMPRUNT DE 500 MILLIONS D'EUROS – 2007

L'emprunt obligataire que Sodexo SA a émis le 30 mars 2007, qui portait intérêt à un taux annuel de 4,50 %, a été remboursé le 28 mars 2014.

##### 4.14.1.2 EMPRUNT DE 880 MILLIONS D'EUROS – 2009

Le 30 janvier 2009, Sodexo SA a émis un emprunt obligataire de 650 millions d'euros remboursable le 30 janvier 2015 et portant intérêt à un taux annuel de 6,25 %. Le 24 juin 2009, cet emprunt a fait l'objet d'un abondement de 230 millions d'euros, également remboursable le 30 janvier 2015, pour porter le montant nominal à 880 millions d'euros. Après abondement, le taux effectif moyen de cet emprunt ressort à 5,97 %.

##### 4.14.1.3 EMPRUNTS DE 500 ET 600 MILLIONS D'EUROS – 2014

Le 24 juin 2014, Sodexo SA a émis un emprunt obligataire structuré en deux tranches :

- 600 millions d'euros remboursable au pair le 24 janvier 2022 et portant intérêt à un taux annuel de 1,75 %. Le coupon est payable le 24 janvier de chaque année ;

- 500 millions d'euros remboursable au pair le 24 juin 2026 et portant intérêt à un taux annuel de 2,50 %. Le coupon est payable le 24 juin de chaque année.

Le taux effectif de ces emprunts ressort à 1,79 % sur la tranche de 600 millions d'euros et 2,54 % sur la tranche de 500 millions d'euros.

Aucun des emprunts obligataires ne comporte de covenants financiers.

#### **4.14.2 Autres emprunts auprès des organismes financiers**

##### **4.14.2.1 PRET DE 70 MILLIONS D'EUROS AUPRES DE CALYON**

Le 23 Juillet 2007, Bellon SA a signé un contrat de prêt de 70 millions d'euros avec Calyon. Ce prêt qui portait intérêt à 5,49% par an a été remboursé le 31 Juillet 2014.

##### **4.14.2.2 VENTE A TERME D' ACTIONS AVEC COUVERTURE DU COURS DE L' ACTION AVEC NATIXIS**

Le 15 Novembre 2011 Bellon SA a signé deux Equity Linked Swaps (vente à terme d'actions Sodexo couplée d'une opération d'échange de conditions d'intérêts contre variation de cours de l'action) avec Natixis pour un montant total de 300 millions d'euros. Ces deux ELS d'un montant de 150 millions chacun ont une date de commencement fixée au 4 Juillet 2012 et une date d'échéance respective au 4 Juillet 2015 et 4 Juillet 2017. Cette dette synthétique porte intérêt à taux variable. Une couverture de taux d'intérêt a également été mise en place qui porte les taux d'intérêts respectivement à 3,875% pour l'ELS d'une durée de 3 ans et 4,89% pour l'ELS d'une durée de 5 ans.

##### **4.14.2.3 VENTE A TERME D' ACTIONS AVEC COUVERTURE DU COURS DE L' ACTION AVEC CACIB**

Le 30 Août 2012, Bellon SA a signé avec CACIB un ELS (Equity Linked Swap) (vente à terme d'actions Sodexo couplée d'une opération d'échange de conditions d'intérêts contre variation de cours de l'action) d'un montant de 70 millions d'euros à échéance du 4 Août 2016. Cette dette synthétique porte intérêt à taux variable. En Novembre 2012, une couverture de taux d'intérêt a été mise en place qui porte le taux d'intérêt à 2,965% pendant la durée de l'emprunt.

##### **4.14.2.4 EMPRUNTS DE 165 MILLIONS DE DOLLARS US ET L'EQUIVALENT EN EUROS DE 50 MILLIONS DE DOLLARS US**

Le 26 Juin 2012 Bellon SA a emprunté 165 Millions de dollars auprès d'investisseurs américains. Cet emprunt a été souscrit à un taux d'intérêts de 5,20% sur le dollar et remboursable en totalité en février 2022 avec un amortissement de la dette commençant en février 2016. Une couverture de taux de change a été mise en place avec trois banques (CACIB, Natixis et Société Générale) :

- une tranche de 82,5 millions de dollars US auprès de CACIB au taux de 4,93%
- une tranche de 49,5 millions de dollars US auprès de Natixis au taux de 4,985%
- une tranche de 33 millions de dollars US auprès de Société Générale au taux de 5,00%

Le 26 Juin 2012 Bellon SA a emprunté l'équivalent en euros de 50 Millions de dollars auprès d'investisseurs américains. Cet emprunt a été souscrit à un taux d'intérêts de 5,525% sur l'euro et remboursable en totalité en février 2022 avec un amortissement de la dette commençant en février 2016.

Les contrats ELS souscrits auprès de Natixis en novembre 2011 et CACIB en Août 2012 ainsi que les emprunts auprès des investisseurs américains et les couvertures de change sont assortis d'engagements classiques pour ce type d'emprunts consentis à une holding et concernent notamment :

- Le ratio « actifs réévalués sur dettes financières nettes réévaluées » doit être supérieur à 2. pour les emprunts contractés auprès des investisseurs américains et des banques participant aux Swaps de change ;
- Le ratio « dividendes sur charges financières nettes » doit être supérieur à 1.1 pour les emprunts contractés auprès des investisseurs américains et les banques participant aux Swaps de change ;
- Le montant des emprunts et dettes financières nettes doit être à tout moment inférieur à 1.1 Milliard d'euros ;
- Les actifs de Bellon SA doivent être constitués à hauteur de 90% d'actions Sodexo.
- La notation de Sodexo ne doit pas être inférieure à BBB-

Au 31 août 2014, comme au 31 août 2013, la société Bellon SA a respecté ses engagements.

##### **4.14.2.5 LIGNE DE CREDIT CONFIRME MULTIDEVISES DE JUILLET 2011**

Le 18 juillet 2011, Sodexo SA a signé une ligne de crédit confirmé multidevises d'un montant maximum de 600 millions d'euros plus 800 millions de dollars américains. Cette ligne avait une échéance fixée initialement au 18 juillet 2016, cette échéance pouvant être prorogée à la demande de Sodexo SA et sous réserve de l'accord des prêteurs jusqu'en juillet 2017, puis juillet 2018. En juillet 2013, l'ensemble des prêteurs a accepté de proroger le terme du crédit, en le portant au 18 juillet 2018. Les tirages utilisés sont porteurs d'intérêts à taux variable indexé sur les taux LIBOR et EURIBOR. Cette ligne de crédit ne comporte pas de covenants financiers.

Au 31 août 2014, les tirages en cours portent sur la tranche en euros et s'élèvent à 215 millions d'euros (250 millions d'euros au 31 août 2013).

#### 4.14.2.6 EMPRUNTS AUPRES D'INVESTISSEURS AMERICAINS

Le Groupe Sodexo a souscrit trois emprunts auprès d'investisseurs américains dont les caractéristiques sont les suivantes :

Date de souscription de l'emprunt	Nominal (en millions de dollars US)	Taux fixe	Échéance
29 septembre 2008	290	5,99 %	septembre 2015
	70	6,43 %	septembre 2018
<b>TOTAL</b>	<b>360</b>		
29 mars 2011	250	4,24 %	mars 2018
	225	4,85 %	mars 2021
	125	4,95 %	mars 2023
<b>TOTAL</b>	<b>600</b>		
4 mars 2014	150	2,71 %	mars 2019
	150	3,44 %	mars 2021
	525	3,99 %	mars 2024
	175	4,14 %	mars 2026
	100	4,34 %	mars 2029
<b>TOTAL</b>	<b>1 100</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>2 060</b>		

Ces trois emprunts comprennent deux covenants financiers qui sont calculés par référence aux états consolidés du Groupe Sodexo :

- l'endettement net en excluant les fonds réservés de la trésorerie globale ne doit pas dépasser 3,5 fois l'EBITDA (résultat opérationnel plus dotation aux amortissements et dépréciations) des 12 derniers mois ;
- la situation nette retraitée des effets de change cumulés depuis le 31 août 2007 ne doit pas être inférieure à 1,3 milliard d'euros.

En cas de non-respect de ces covenants, les prêteurs peuvent, à la majorité qualifiée, demander un remboursement anticipé de ces emprunts.

Au 31 août 2014, comme au 31 août 2013 et au 28 février 2014, ces covenants sont respectés par le Groupe.

#### 4.14.2.7 TAUX DE FINANCEMENT

Afin de respecter la politique du Groupe en matière de financement, l'essentiel de la dette est à taux fixe et, dans le cas d'emprunts tirés dans une devise différente de celle de la société acquise, ces emprunts sont couverts par des *swaps* de change.

Au 31 août 2014, près de 100 % de l'endettement consolidé du Groupe est à taux fixe et le taux moyen de financement à cette date s'établit à 4,3 %.

Au 31 août 2013, près de 100 % de l'endettement consolidé du Groupe était à taux fixe et le taux moyen de financement à cette date s'établissait à 5,6 %.

Les emprunts obligataires et les emprunts auprès des organismes financiers décrits ci-dessus comprennent des clauses usuelles de remboursement anticipé qui ne présentent pas, à la clôture de l'exercice, de risque significatif d'être exercées. Ces clauses de remboursement anticipé intègrent des clauses de défaut croisé ou de changement de contrôle qui s'appliquent sur l'ensemble des emprunts.

#### 4.14.3 Échéancier des emprunts et dettes financières

Au 31 août 2014	> 3 mois et > 6 mois et					Total
Valeurs comptables	< 3 mois	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
Emprunts obligataires		915	3		1 096	2 014
Emprunts auprès des organismes financiers	33	3	150	1 102	1 063	2 351
Emprunts sur location financement	1	1	2	9	1	14
Autres emprunts	1		3	9		13
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>919</b>	<b>158</b>	<b>1 120</b>	<b>2 160</b>	<b>4 392</b>

Hors incidence des instruments dérivés décrite en note 4.16.

Les montants présentés sont convertis aux taux de clôture de l'exercice lorsque les emprunts sont libellés en devise étrangère.

Les échéances comprennent les intérêts courus calculés à la date de clôture.

Les droits au renouvellement des lignes de crédit sont pris en compte dans la détermination des maturités.

<b>Au 31 août 2014</b>						
Flux contractuels y compris le paiement des intérêts futurs non encore dus	> 3 mois et > 6 mois et					
	< 3 mois	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		941	15	95	1 227	2 278
Emprunts auprès des organismes financiers	39	12	193	1 373	1 266	2 883
Emprunts sur location financement	1	1	3	9	2	16
Autres emprunts	1		3	9	1	14
Incidences des instruments dérivés hors ceux en place au sein des sociétés PPP	13	2	16	24	(1)	54
<b>TOTAL</b>	<b>54</b>	<b>956</b>	<b>230</b>	<b>1 510</b>	<b>2 495</b>	<b>5 245</b>

<b>Au 31 août 2013</b>						
Valeurs comptables	> 3 mois et > 6 mois et					
	< 3 mois	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		32	510	883		1 425
Emprunts auprès des organismes financiers	146	6	74	1 090	420	1 736
Emprunts sur location financement	1	1	13	24	2	41
Autres emprunts			5	9		14
<b>TOTAL</b>	<b>147</b>	<b>39</b>	<b>602</b>	<b>2 006</b>	<b>422</b>	<b>3 216</b>

*Hors incidence des instruments dérivés décrite en note 4.16.*

*Les montants présentés sont convertis aux taux de clôture de l'exercice lorsque les emprunts sont libellés en devise étrangère.*

*Les échéances comprennent les intérêts courus calculés à la date de clôture.*

*Les droits au renouvellement des lignes de crédit sont pris en compte dans la détermination des maturités.*

<b>Au 31 août 2013</b>						
Flux contractuels y compris le paiement des intérêts futurs non encore dus	> 3 mois et > 6 mois et					
	< 3 mois	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		55	523	938		1 516
Emprunts auprès des organismes financiers	149	15	110	1 279	483	2 036
Emprunts sur location financement	1	1	14	26	2	44
Autres emprunts			5	10		15
Incidence des instruments dérivés hors ceux en place au sein des sociétés PPP	18	1	15	54	(3)	85
<b>TOTAL</b>	<b>168</b>	<b>72</b>	<b>667</b>	<b>2 307</b>	<b>482</b>	<b>3 696</b>

#### 4.15 INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

La juste valeur des instruments dérivés financiers est la suivante :

<b>Instruments dérivés</b> (en millions d'euros)	<b>Qualification IFRS</b>	<b>Au 31 août 2014</b>	<b>Au 31 août 2013</b>
<b>Instruments dérivés de change</b>		<b>(22)</b>	<b>(18)</b>
Actif	Trading	1	
Passif	Cash Flow Hedge		
Passif	Trading	(23)	(18)
<b>Instruments dérivés de taux <sup>(1)</sup></b>		<b>(11)</b>	<b>(10)</b>
Actif	Trading		
Passif	Trading	(11)	(10)
<b>Instruments dérivés de change et de taux <sup>(2)</sup></b>		<b>39</b>	<b>69</b>
Actif	Cash Flow Hedge	52	61
Actif	Trading		26
Passif	Cash Flow Hedge	(13)	(12)
Passif	Trading		(6)
<b>Autres instruments dérivés</b>		<b>0</b>	<b>21</b>
Actif	Trading		21
<b>Instruments financiers nets</b>		<b>6</b>	<b>62</b>

(1) Correspondant à la couverture de taux venant fixer le taux d'intérêt des dettes synthétiques résultant des equity linked swaps mis en place avec Natixis et CACIB tels que décrits dans les notes 4.14.2.2 et 4.14.2.3

(2) Correspondant à des cross currency swaps EUR-BRL d'un nominal total de 710 millions de BRL au 31 août 2013 et 490 millions de BRL au 31 août 2014, dont les intérêts courus sont présentés au passif pour un montant de 13 millions d'euros (18 millions d'euros au 31 août 2013).

La valeur nominale des instruments dérivés de change ainsi que leurs justes valeurs se répartissent par échéance comme suit :

(en millions d'euros)	<b>Au 31 août 2014</b>				<b>Au 31 août 2013</b>			
	<b>&lt; 1 an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>Total</b>	<b>&lt; 1 an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>Total</b>
<b>Positions prêteuses de devises</b>	<b>69</b>	<b>92</b>	<b>62</b>	<b>223</b>	<b>85</b>	<b>62</b>	<b>81</b>	<b>228</b>
<i>Livre sterling/Euro</i>								
<i>Real brésilien/Euro</i>								
<i>Couronne tchèque/Euro</i>	53	22		75	71	8		79
<i>US dollar/Euro</i>		70	62	132		51	81	132
<i>Autres</i>	16			16	14	3		17
<b>Positions emprunteuses de devises</b>	<b>(188)</b>	<b>(111)</b>	<b>(22)</b>	<b>(321)</b>	<b>(134)</b>	<b>(195)</b>	<b>(22)</b>	<b>(351)</b>
<i>Livre sterling/Euro</i>	(49)	(2)	(10)	(61)	(44)			(44)
<i>Real brésilien/Euro</i>	(128)	(50)		(178)	(88)	(158)		(246)
<i>Couronne tchèque/Euro</i>		(3)		(3)				
<i>Autres</i>	(11)	(56)	(12)	(79)	(2)	(37)	(22)	(61)
<b>TOTAL</b>	<b>(119)</b>	<b>(19)</b>	<b>40</b>	<b>(98)</b>	<b>(49)</b>	<b>(133)</b>	<b>59</b>	<b>(123)</b>
<b>Juste valeur</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>(8)</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>54</b>	<b>(10)</b>	<b>51</b>

La « valeur nominale » représente le montant nominal des instruments de couverture de change y compris les montants vendus ou achetés à terme. Les montants en devises sont convertis au taux de clôture.



La variation de juste valeur, inscrite en autres éléments du résultat global, des instruments dérivés en couverture des flux de trésorerie (en millions d'euros) est la suivante :

<b>Cumul des variations de juste valeur sur les instruments dérivés de couverture détenus au 31 août 2012</b>	<b>(51)</b>
Variation de juste valeur de la période	0
Variation de juste valeur liée aux entreprises mises en équivalence <sup>(1)</sup>	9
Éléments de juste valeur constatés en résultat financier	12
<b>Total des variations enregistrées en autres éléments du résultat global</b>	<b>21</b>
<b>Écarts de conversion et autres</b>	
<b>Cumul des variations de juste valeur sur les instruments dérivés de couverture détenus au 31 août 2013</b>	<b>(30)</b>
Variation de juste valeur de la période	(14)
Variation de juste valeur liée aux entreprises mises en équivalence <sup>(1)</sup>	0
Éléments de juste valeur constatés en résultat financier	13
<b>Total des variations enregistrées en autres éléments du résultat global</b>	<b>(1)</b>
<b>Écarts de conversion et autres</b>	
<b>Cumul des variations de juste valeur sur les instruments dérivés de couverture détenus au 31 août 2014</b>	<b>(31)</b>
<i>(1) Certaines entités que le Groupe consolide selon la méthode de mise en équivalence ont mis en place des instruments de couverture de leur endettement à taux variable. La quote-part du Groupe dans la variation de juste valeur de ces instruments au cours de la période est donc reliée dans le tableau ci-dessus.</i>	

Les impacts des instruments dérivés sur les états financiers sont décrits en note 5.1.

#### 4.16 AVANTAGES A LONG TERME AU PERSONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Au 31 août 2014</b>	<b>Au 31 août 2013 <sup>(1)</sup></b>
Actif net de retraites <sup>(2)</sup>	(3)	(0)
Passif net des plans à prestations définies	300	227
Autres avantages à long terme au personnel	151	150
<b>Avantages au personnel</b>	<b>448</b>	<b>377</b>
<i>(1) Après retraitement des coûts de services passés en application d'IAS 19 révisée.</i>		
<i>(2) Inclus dans les « autres actifs non courants » à l'actif de l'état consolidé de la situation financière.</i>		

##### 4.16.1 Avantages postérieurs à l'emploi

###### 4.16.1.1 REGIMES A COTISATIONS DEFINIES

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure (l'organisme se charge en effet de verser aux salariés les montants qui leur sont dus et l'employeur n'aura pas à payer les cotisations supplémentaires au titre des exercices antérieurs ou de l'exercice en cours si l'organisme n'a pas suffisamment d'actifs).

Le montant des cotisations aux régimes à cotisations définies qui a été comptabilisé dans les charges opérationnelles s'élève à 346 millions d'euros pour l'exercice 2013-2014 (361 millions au cours de l'exercice 2012-2013).

Les paiements du Groupe sont comptabilisés en charge de la période à laquelle ils se rapportent.

###### 4.16.1.2 REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

Les caractéristiques des principaux plans à prestations définies au sein du Groupe sont les suivantes :

- en France, les engagements sont essentiellement constitués par des indemnités de fin de carrière, payables lors du départ en retraite de l'employé s'il fait encore partie de la Société. Ces engagements sont couverts par les dettes constituées à cet effet au passif de l'état consolidé de la situation financière ;
- au Royaume-Uni, les engagements, qui font l'objet d'une couverture par des fonds externes, correspondent à un service de retraite complémentaire calculé :
  - pour le personnel d'encadrement affecté au secteur privé, sur une quote-part du salaire de base de fin de carrière,
  - pour le personnel d'encadrement affecté au secteur public, sur des prestations comparables à celles prévues dans ce secteur,
  - il a été décidé de fermer le régime aux nouveaux salariés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003 et d'augmenter les cotisations afin de résorber le déficit.

Suite à la nouvelle réglementation entrée en vigueur au Royaume-Uni, le Groupe a opté en octobre 2011 pour l'utilisation de l'indice des prix à la consommation (CPI) en remplacement de l'indice des prix au détail (RPI) afin de calculer l'indexation future des pensions que Sodexo UK devra verser à certains membres de son plan de retraite.

Le plan de retraite au Royaume-Uni est régulièrement évalué par l'actuaire du fonds conformément à la législation britannique. Celle-ci exige une valorisation actuarielle formalisée tous les trois ans et que tout déficit identifié lors de cette évaluation soit géré selon un accord mutuel entre les fiduciaires du fonds (le *Trustee* du plan de pensions) et Sodexo UK. Une consultation avec les membres du plan de retraite en vue de geler l'acquisition de droits futurs pour certains bénéficiaires a abouti, en octobre 2012, à la signature d'un accord entre le *Trustee* et Sodexo UK prévoyant que le plan ne resterait ouvert, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012, qu'aux seuls salariés venant du secteur public, Sodexo UK ayant l'obligation légale de leur fournir certains avantages. Au cours de la consultation Sodexo UK s'est également engagé à verser des contributions de 10 millions de livres par an sur 5 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, dans le cadre d'un plan de redressement du fonds sur 12 ans. Sur la même période, il est attendu une baisse des contributions régulières que Sodexo UK versera au fonds compte tenu que seuls les membres relevant du secteur public pourront désormais acquérir de nouveaux droits en application de l'accord. Enfin, Sodexo SA a émis en octobre 2012 une garantie de maison mère en faveur du *Trustee* afin de couvrir les obligations de Sodexo UK au titre du plan dans la limite d'un montant de 100 millions de livres sterling pour une durée de 12 ans.

En Europe continentale (hors France), les principaux plans à prestations définies concernent :

- les Pays-Bas où des compléments de retraite ou préretraite sont accordés à certains salariés ;
- l'Italie où il s'agit d'un engagement légal de versement d'une indemnité de cessation de contrat de travail (TFR). Jusqu'au 31 août 2006, les droits définitivement acquis par les salariés étaient valorisés et actualisés selon les conditions légales et intégralement comptabilisés en dettes.

Fin décembre 2006, le Parlement italien a approuvé la mise en place de la réforme des TFR en 2007 qui transforme cette indemnité de cessation de contrat de travail en plan à cotisations définies. Ainsi sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 30 juin 2007, les salariés en activité au 31 décembre 2006 ont dû choisir entre plusieurs formules de plan à cotisations définies, pour les droits acquis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Les engagements acquis antérieurement restent comptabilisés au passif de l'état consolidé de la situation financière.

Le Groupe participe également à des régimes dits « multi-employeurs », notamment en Suède et aux États-Unis. Ces régimes sont comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à contribution définies.

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime ont évolué de la manière suivante :

	2013-2014		2012-2013		Passif net	
	Obligation	Actif	Obligation	Actif		
<b>Au 1<sup>er</sup> septembre</b>	<b>980</b>	<b>(753)</b>	<b>227</b>	<b>964</b>	<b>(732)</b>	<b>232</b>
Charge/(Produit) inscrit au compte de résultat :	62	(34)	27	62	(34)	28
<i>Coût des services rendus au cours de la période</i>	26		26	25		25
<i>Coût des services passés</i>	(4)		(5)			
<i>Effet des règlements</i>	(1)		(1)			
<i>Coût/(Produit) financier</i>	41	(34)	7	37	(34)	3
Pertes (gains) liés à la réévaluation * :	109	(34)	75	31	(20)	11
<i>Pertes/(Gains) actuariels liés à des changements d'hypothèses démographiques</i>	3		3			
<i>Pertes/(Gains) actuariels liés à des changements d'hypothèses financières</i>	114	(34)	80			
<i>Pertes/(Gains) actuariels liés à des effets d'expérience</i>	(8)		(8)			
<i>Effet du plafonnement de l'actif</i>						
Écarts de conversion	48	(44)	4	(49)	43	(6)
Contributions effectuées par les participants au régime	2	(2)		3	(3)	
Cotisations effectuées par l'employeur		(28)	(28)		(30)	(30)
Prestations servies prélevées sur les actifs de régime	(21)	21		(23)	23	
Prestations servies non prélevées sur l'actif	(9)		(9)	(9)		(9)
Variation de périmètre				1		1
Autres						
<b>AU 31 AOUT</b>	<b>1 171</b>	<b>(874)</b>	<b>297</b>	<b>980</b>	<b>(753)</b>	<b>227</b>
Dont :						
Régimes partiellement financés	1 026	(874)	152	840	(753)	87
Régimes non financés	145		145	140		140

\* Pro forma 2012-2013 des pertes ou gains actuariels liés à la réévaluation non disponible.

Les montants inscrits au compte de résultat au titre des plans à prestations définies s'élèvent à 28 millions d'euros (28 millions d'euros au 31 août 2013) et se détaillent comme suit :

- une charge nette de 11 millions d'euros (15 millions d'euros au 31 août 2013) est comptabilisée en coût des ventes ;
- une charge nette de 10 millions d'euros (10 millions d'euros au 31 août 2013) est comptabilisée en charges administratives ;
- le solde de 7 millions est comptabilisé en résultat financier (cf. note 4.2).

Les actifs des régimes à prestations définies se répartissent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
Actions	167	136
Obligations	97	108
Biens immobiliers	60	36
Trésorerie	5	12
Dérivés	1	5
Fonds de placement	108	98
Assurances et autres	436	358
<b>TOTAL</b>	<b>874</b>	<b>753</b>

Les pertes actuarielles liées à des changements d'hypothèses financières s'élèvent à 80 millions d'euros dont 52 millions d'euros au Royaume-Uni et 16 millions d'euros aux Pays-Bas, pays qui portent l'essentiel de la dette, en raison notamment de la baisse des taux d'actualisation.

Les hypothèses actuarielles retenues sur les principaux pays pour les évaluations actuarielles réalisées au 31 août 2014 et au 31 août 2013 sont les suivantes :

Au 31 août 2014	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie
Taux d'actualisation <sup>(1)</sup>	2 % - 3 %	2 %	4 %	1,25 % - 1,50 %
Taux d'augmentation des salaires à long terme <sup>(2)</sup>	2,5 % - 3 %	2 %	2,1 % - 3,6 %	N/A
Taux d'inflation à long terme	2 %	2 %	2,1 % - 3,1 % <sup>(3)</sup>	2 %
Montant du passif	77	50	60	29
Duration moyenne (en années)	10	22	22	6

(1) Les taux d'actualisation ont été adaptés dans les différents pays aux durations des plans. Pour la zone Euro, le Groupe utilise les indices des obligations Corporate notées AA fournis par iBoxx. Pour le Royaume-Uni, le Groupe utilise le taux d'actualisation issu d'une courbe de rendement d'obligations de haute qualité élaborée par un actuaire externe.

(2) Le taux d'augmentation des salaires est communiqué y compris inflation.

(3) Taux RPI (indice des prix au détail) : 3,10 % ; taux CPI (indice des prix à la consommation) : 2,1 %.

Au 31 août 2013	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie
Taux d'actualisation <sup>(1)</sup>	2 % - 3 %	3 %	4,7 %	1,50 % - 2 %
Taux d'augmentation des salaires à long terme <sup>(2)</sup>	2,5 % - 3 %	2 %	2,4 % - 3,9 %	N/A
Taux d'inflation à long terme	2 %	2 %	2,4 % - 3,4 % <sup>(3)</sup>	2 %
Montant du passif	67 <sup>(4)</sup>	36	21	30
Duration moyenne (en années)	11	22	22	6

(1) Les taux d'actualisation ont été adaptés dans les différents pays aux durations des plans. Pour la zone Euro, le Groupe utilise les indices des obligations Corporate notées AA fournis par iBoxx. Pour le Royaume-Uni, le Groupe utilise le taux d'actualisation issu d'une courbe de rendement d'obligations de haute qualité élaborée par un actuaire externe.

(2) Le taux d'augmentation des salaires est communiqué y compris inflation.

(3) Taux RPI (indice des prix au détail) : 3,4 % ; taux CPI (indice des prix à la consommation) : 2,4 %.

(4) Après retraitement des coûts de services passés en application d'IAS 19 révisée.

Par rapport aux hypothèses présentées dans le tableau ci-dessus, une baisse de 1 % du taux d'actualisation porterait le montant total de l'obligation brute à 1 437 millions d'euros (contre 1 171 millions d'euros sur la base des hypothèses retenues au 31 août 2014). Une hausse de 0,5 % du taux d'inflation à long terme porterait le montant total de l'obligation brute à 1 263 millions d'euros.

Sur la base d'une estimation raisonnablement déterminée, Sodexo versera 26 millions d'euros aux régimes sur l'année 2014-2015.

#### 4.16.2 Autres avantages au personnel

Les autres avantages au personnel, qui s'élèvent à 151 millions d'euros au 31 août 2014 (150 millions d'euros au 31 août 2013) comprennent principalement des montants liés à l'épargne salariale aux États-Unis (*Deferred Compensation*) ainsi que les engagements relatifs aux médailles du travail.

La charge comptabilisée au titre de ces avantages au cours de l'exercice fiscal 2013-2014 s'élève à 15 millions d'euros (24 millions d'euros pour l'exercice 2012-2013) dont 1,3 million d'euros enregistrés en résultat financier relatifs aux plans d'Épargne Salariale aux États-Unis (1,6 million d'euros pour l'exercice 2012-2013).

## 4.17 PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2013	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Écarts de conversion et autres	Variations de périmètre	Effet d'actualisation des provisions	Au des 31 août 2014
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	46	19	(4)	(9)	2			54
Provisions pour litiges avec les salariés	35	15	(11)	(2)	(2)			35
Provisions pour fin de contrats et contrats déficitaires	31	16	(18)	(9)	1			21
Provisions pour réorganisation	52	5	(28)	(6)	1			24
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	25	7	(1)	(2)				29
Provisions pour capitaux propres négatifs *	18				(5)			13
Autres provisions	8	9	(2)		1			16
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>215</b>	<b>71</b>	<b>(64)</b>	<b>(28)</b>	<b>(2)</b>			<b>192</b>

\* Participations dans des entreprises mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.9).

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2012	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Écarts de conversion et autres	Variations de périmètre	Effet d'actualisation des provisions	Au des 31 août 2013
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	52	6	(2)	(4)	(6)			46
Provisions pour litiges avec les salariés	30	16	(6)	(2)	(3)			35
Provisions pour fin de contrats et contrats déficitaires	8	28	(3)	(2)				31
Provisions pour réorganisation	3	51	(1)		(1)			52
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	12	18	(6)	(1)	2			25
Provisions pour capitaux propres négatifs *	33				(15)			18
Autres provisions	8	4	(2)	(1)	(1)			8
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>146</b>	<b>123</b>	<b>(20)</b>	<b>(10)</b>	<b>(24)</b>			<b>215</b>

\* Participations dans des entreprises mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.9).

Le montant des provisions pour risques et pour litiges est déterminé au cas par cas et repose sur la meilleure estimation, par le management, de la sortie de ressources jugée probable pour couvrir les obligations juridiques ou implicites auxquelles le Groupe est exposé à la clôture de l'exercice.

La répartition des provisions selon leurs échéances est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2014		Au 31 août 2013	
	Courantes	Non Courantes	Courantes	Non courantes
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	9	45	9	37
Provisions pour litiges avec les salariés	14	21	19	16
Provisions pour fin de contrats et contrats déficitaires	10	11	11	20
Provisions pour réorganisation	24		52	
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	26	3	23	2
Provisions pour capitaux propres négatifs *		13		18
Autres provisions	5	11	2	6
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>88</b>	<b>104</b>	<b>116</b>	<b>99</b>

\* Participations dans des entreprises mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.9).

#### 4.18 DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
Autres passifs non courants	233	214
<b>TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>233</b>	<b>214</b>
Clients avances et acomptes reçus sur commandes	299	241
Fournisseurs et comptes rattachés	1 768	1 719
Dettes sociales	1 022	992
Dettes fiscales	267	231
Autres dettes d'exploitation	95	67
Produits constatés d'avance	109	78
Autres dettes hors exploitation	39	24
<b>TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES COURANTES</b>	<b>3 599</b>	<b>3 352</b>
<b>TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES</b>	<b>3 832</b>	<b>3 566</b>

Les dettes sociales comprennent notamment les avantages à court terme au personnel.

Répartition des dettes fournisseurs et autres dettes par échéances	Valeurs	
	Valeurs comptables	contractuelles non actualisées
Échéances à moins de 3 mois	2 640	2 640
Échéances à plus de 3 mois et moins de 6 mois	214	214
Échéances à plus de 6 mois et moins de 12 mois	668	668
Échéances à plus de 1 an et moins de 5 ans	225	238
Échéances à plus de 5 ans	85	103
<b>TOTAL DES DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES</b>	<b>3 832</b>	<b>3 863</b>

## 4.19 IMPOTS DIFFERES

La répartition des impôts différés pour l'exercice 2013-2014 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2013	Produit/(Charge) d'impôt différé	Impôt comptabilisé en autres éléments du résultat global		Au 31 août 2014
			de change et autres	Écarts	
• Dette envers le personnel	161	22	16	6	205
• Juste valeur des instruments financiers	3	1		1	5
• Immobilisations incorporelles	(57)	3		(7)	(61)
• Autres différences temporelles	(138)	(10)		(7)	(155)
• Reports déficitaires	66	16		2	84
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>32</b>	<b>16</b>	<b>(5)</b>	<b>78</b>
<b>dont impôts différés actifs</b>	<b>188</b>				<b>226</b>
<b>dont impôts différés passifs</b>	<b>(153)</b>				<b>(148)</b>

Le montant d'impôts différés actifs nés de reports déficitaires, non comptabilisés du fait de leur récupération jugée non probable, est de 227 millions d'euros (212 millions d'euros au 31 août 2013), dont 7 millions d'euros figurant dans les comptes de filiales antérieurement à leur acquisition (8 millions d'euros au 31 août 2013).

Les différences temporelles sur charges de personnel correspondent principalement aux impôts différés sur les avantages postérieurs à l'emploi.

Les autres différences temporelles incluent notamment les impôts différés constatés sur la quote-part fiscalement déductible des amortissements comptabilisés sur les *goodwill*s dans certains pays.

## 4.20 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau ci-après détaille les catégories d'instruments, leur valeur comptable ainsi que leur juste valeur par rubriques de comptabilisation dans l'état consolidé de la situation financière.

Les niveaux utilisés pour la classification des instruments financiers sont les suivants :

- niveau 1 : Instruments cotés sur un marché actif ;
- niveau 2 : Instruments dont les données sont autres que les cours/prix cotés de niveau 1, et qui sont observables ;
- niveau 3 : Instruments dont la juste valeur est calculée par des techniques de valorisation dont aucun paramètre significatif ne repose sur des données observables.

Actifs financiers (en millions d'euros)	Catégorie d'instruments	Note	Au 31 août 2014		Niveau de juste valeur			Total
			Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Valeurs mobilières de placement	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.12	782	782	333	449		782
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services	Actifs disponibles à la vente	4.10	758	758	112	646		758
Avantages et Récompenses	Prêts et créances au coût amorti	4.11	3 627	3 627				
Clients et autres créances	Actifs disponibles à la vente	4.10	8	N/A				
Autres actifs financiers	Prêts et créances au coût amorti	4.10	89	89				
Instrument dérivé actifs		4.15	52	52		52		52

Passifs financiers (en millions d'euros)	Catégorie d'instruments	Au 31 août 2014		Niveau de juste valeur			Total
		Note	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	
Emprunts obligataires <sup>(1)</sup>	Passifs financiers au coût amorti	4.14	2 014	2 086			
Emprunts auprès d'organismes financiers	Passifs financiers au coût amorti	4.14	2 352	2 416			
Autres emprunts et dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	4.14	27	27			
Découverts bancaires	Passifs financiers au coût amorti		61	61			
Fournisseurs et autres dettes	Passifs financiers au coût amorti	4.18	3 599	3 599			
Chèques et Cartes de Services à rembourser	Passifs financiers au coût amorti		2 582	2 582			
Instruments dérivés passifs		4.15	46	46		46	46

(1) La valeur de marché est déterminée sur la base de la cotation des obligations au 31 août 2014.

Actifs financiers (en millions d'euros)	Catégorie d'instruments	Au 31 août 2013		Niveau de juste valeur			Total
		Note	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	
Valeurs mobilières de placement	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.12	434	434	23	411	434
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses	Actifs disponibles à la vente	4.10	734	734	117	617	734
Clients et autres créances	Prêts et créances au coût amorti	4.11	3 466	3 466			
Autres actifs financiers	Actifs disponibles à la vente	4.10	1	N/A			
	Prêts et créances au coût amorti	4.10	91	91			
Instruments dérivés actifs		4.15	108	108		87	21

Passifs financiers (en millions d'euros)	Catégorie d'instruments	Au 31 août 2013		Niveau de juste valeur			Total
		Note	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	
Emprunts obligataires <sup>(1)</sup>	Passifs financiers au coût amorti	4.14	1 425	1 501			
Emprunts auprès d'organismes financiers	Passifs financiers au coût amorti	4.14	1 736	1 796			
Autres emprunts et dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	4.14	55	55			
Découverts bancaires	Passifs financiers au coût amorti		41	41			
Fournisseurs et autres dettes	Passifs financiers au coût amorti	4.18	3 352	3 352			
Chèques et Cartes de Services à rembourser	Passifs financiers au coût amorti		2 541	2 541			
Instruments dérivés passifs		4.15	46	46		46	46

(1) La valeur de marché est déterminée sur la base de la cotation des obligations au 31 août 2013.

Il n'y a pas eu de transfert entre les différents niveaux, entre les exercices 2012-2013 et 2013-2014.



## 4.21 PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Le Conseil d'Administration de Sodexo a décidé, au cours de l'exercice 2013-2014 et 2012-2013, l'attribution gratuite d'actions Sodexo existantes et/ou à émettre soumises, pour certaines, à condition de performance, en faveur des salariés du Groupe. Des options d'achat d'actions Sodexo ont également été accordées par le Conseil d'Administration de Sodexo aux salariés du Groupe dans le cadre de divers plans de stock-options au cours des exercices antérieurs.

### 4.21.1 Plans d'options d'achat d'actions

#### PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PLANS D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les plans d'options répondent aux règles suivantes :

- les options sont attribuées généralement aux mêmes périodes calendaires et leur prix d'exercice ne comporte aucune décote ;
- la durée de vie des options est de six à sept ans ;
- l'acquisition des droits à options est subordonnée à des conditions de présence au sein du Groupe Sodexo, ainsi que, pour les plans postérieurs à 2007, à une progression annuelle moyenne du résultat net part du Groupe Sodexo d'au moins 6 % sur trois années et à taux de change constants. Cette condition de performance ne s'impose cependant qu'à une certaine portion de l'attribution par bénéficiaire (variant de 0 à 50 %, sauf pour le Directeur Général de Sodexo dont l'attribution est intégralement soumise à condition de performance), le restant des droits s'acquérant par tranches égales sur une période de quatre ans.

#### ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR A LA DATE D'ATTRIBUTION

La juste valeur des options attribuées et réglées par remise d'instruments de capitaux propres est estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle de type binomial, prenant en compte les termes et conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que des hypothèses liées au comportement de levée des options.

Le tableau suivant donne la liste des données entrées dans le modèle utilisé pour chaque plan valorisé selon IFRS 2 :

Date d'attribution du plan	Prix d'exercice	Volatilité attendue (%)	Maturité (années)	Taux d'intérêt sans risque (%)	Taux attendu de rendement des dividendes (%)	Durée de vie attendue des options (années)
7 janvier 2008	42,27 euros	28,85 %	7	4,01 %	2,75 %	6
9 septembre 2008	45,56 euros	29,48 %	7	4,15 %	2,75 %	6
9 septembre 2008	45,56 euros	29,48 %	6	4,11 %	2,75 %	5
19 janvier 2009	39,40 euros	37,16 %	7	3,28 %	3,00 %	6
19 janvier 2009	39,40 euros	37,16 %	6	2,90 %	3,00 %	5
11 janvier 2010	39,88 euros	28,50 %	7	2,97 %	3,00 %	6
11 janvier 2010	39,88 euros	28,50 %	6	2,45 %	3,00 %	5
13 décembre 2010	48,37 euros	25,00 %	7	3,27 %	3,00 %	6
13 décembre 2010	48,37 euros	25,00 %	6	2,63 %	3,00 %	5
13 décembre 2011	51,40 euros	24,00 %	7	3,48 %	3,00 %	6
13 décembre 2011	51,40 euros	24,00 %	6	2,85 %	3,00 %	5

La durée de vie attendue des options est intégrée au modèle binomial par le biais des comportements des bénéficiaires en matière d'exercice anticipé sur la durée de vie contractuelle des options et se fonde sur des données historiques et n'est pas forcément indicative des exercices d'options qui peuvent survenir.

La volatilité attendue se base sur l'hypothèse selon laquelle la volatilité calculée par régression vers la moyenne des rendements journaliers sur les cinq années ou six années (durée de vie attendue des options) précédant la date d'octroi du plan (excluant les fluctuations de cours de septembre 2002) est un indice des tendances futures.

Pour les plans attribués à compter de 2008, la volatilité est déterminée à partir d'une moyenne pondérée de la volatilité historique du titre observée sur des périodes correspondant à la durée de vie attendue des options octroyées et de la volatilité implicite attendue par le marché.

Le taux d'intérêt sans risque est le taux des obligations d'État (par référence aux taux rapportés par l'indice iBoxx de la zone euro) ayant une maturité similaire à la durée de vie attendue des options.

Les hypothèses concernant le comportement des optionnaires qui ont été utilisées lors de la détermination de la juste valeur des options (ces données sont également fondées sur des données historiques non indicatives des exercices d'options qui peuvent survenir) sont :

- pour les résidents fiscaux français :
  - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 20 % le prix d'exercice,
  - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 40 % le prix d'exercice ;
- pour les non-résidents fiscaux français :
  - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 20 % le prix d'exercice,
  - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 40 % le prix d'exercice,
  - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 70 % le prix d'exercice,
  - 10 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 100 % le prix d'exercice.

#### MOUVEMENTS SUR LES EXERCICES 2013-2014 ET 2012-2013

Le tableau suivant indique le nombre, les prix moyens pondérés d'exercice des options (PMP) et les mouvements d'options durant l'exercice.

	2013-2014		2012-2013	
	Nombre	PMP (en euros)	Nombre	PMP (en euros)
<b>En circulation en début de période</b>	<b>5 007 293</b>	<b>46,76</b>	<b>6 816 539</b>	<b>45,71</b>
Attribuées pendant la période				
Annulées pendant la période	(134 133)	45,72	(191 001)	47,12
Exercées pendant la période	(1 273 004) <sup>(1)</sup>	43,99	(1 618 245) <sup>(2)</sup>	42,27
Expirées pendant la période				
<b>En circulation en fin de période</b>	<b>3 600 156</b>	<b>47,78</b>	<b>5 007 293</b>	<b>46,76</b>
<b>Exercibles en fin de période</b>	<b>2 090 670</b>	<b>45,52</b>	<b>2 133 493</b>	<b>43,05</b>

(1) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 74,47 euros.  
 (2) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 65,57 euros.

Il n'y a pas eu d'attribution d'options d'achat d'actions au cours des exercices 2013-2014 et 2012-2013.

La durée de vie résiduelle moyenne pondérée pour les options en circulation au 31 août 2014 est de 3 ans (3,6 ans au 31 août 2013).

Le tableau suivant précise les prix d'exercice et les dates d'expiration des options en circulation au 31 août 2014 :

Date d'octroi	Point de départ d'exercice	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre d'options non exercées au 31 août
Janvier 2008	Janvier 2009	Janvier 2015	42,27 euros	84 021
Septembre 2008	Septembre 2009	Septembre 2015	45,56 euros	
Septembre 2008	Septembre 2009	Septembre 2014	45,56 euros	
Janvier 2009	Janvier 2010	Janvier 2016	39,40 euros	209 982
Janvier 2009	Janvier 2010	Janvier 2015	39,40 euros	63 852
Janvier 2010	Janvier 2011	Janvier 2017	39,88 euros	308 046
Janvier 2010	Janvier 2011	Janvier 2016	39,88 euros	184 450
Décembre 2010	Décembre 2011	Décembre 2017	48,37 euros	630 825
Décembre 2010	Décembre 2011	Décembre 2016	48,37 euros	459 955
Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2018	51,40 euros	773 858
Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2017	51,40 euros	885 167
<b>TOTAL</b>				<b>3 600 156</b>

## 4.21.2 Plans d'attribution gratuite d'actions

### PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PLANS D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Les plans d'attribution gratuite d'actions Sodexo répondent aux règles suivantes :

- les actions sont attribuées gratuitement sous réserve d'une condition de présence ainsi que, pour certaines actions, une condition de performance (la portion des actions soumises à condition de performance variant de 0 à 50 %, en fonction du nombre d'actions attribuées, sauf pour le Directeur Général de Sodexo dont l'intégralité des actions est soumise à condition de performance) ;
- la condition de présence requise au sein du Groupe Sodexo, à compter de la date d'attribution, est de 3 ou 2 ans pour les résidents fiscaux français (selon que la livraison des actions est soumise ou non à condition de performance) et de 4 ans pour les non-résidents fiscaux français ;
- l'attribution gratuite d'actions aux résidents fiscaux français est également assortie d'une période d'incessibilité des actions pendant 2 ans suivant la période d'acquisition des droits.

### ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR A LA DATE D'ATTRIBUTION

La juste valeur des actions attribuées gratuitement est déterminée à la date d'attribution à partir du cours de l'action Sodexo à cette date qui a été diminuée pour tenir compte des dividendes non versés aux bénéficiaires pendant la période d'acquisition des droits et, pour les résidents fiscaux français, d'une décote d'incessibilité après la période d'acquisition. Celle-ci a été estimée en valorisant le coût d'une stratégie de vente à terme des actions incessibles et d'achat au comptant, financé par emprunt, d'un nombre équivalent d'actions cessibles, sur la base de paramètres de marché.

### MOUVEMENTS SUR LES EXERCICES 2013-2014 ET 2012-2013

Le tableau suivant indique les mouvements d'actions attribuées gratuitement durant l'exercice :

	2013-2014	2012-2013
<b>Nombre en début de période</b>	<b>838 305</b>	
Attribuées pendant la période	840 000	840 755
Annulées pendant la période	(62 938)	(2 450)
Livrées pendant la période		
<b>Nombre en fin de période</b>	<b>1 615 367</b>	<b>838 305</b>

La juste valeur moyenne pondérée des actions attribuées gratuitement durant l'exercice 2013-2014 est de 68,31 euros (56,14 euros pour les actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice 2012-2013).

Le tableau suivant précise les dates d'attribution des actions attribuées gratuitement et les hypothèses utilisées pour estimer leur juste valeur à la date d'attribution ainsi que le nombre en circulation au 31 août 2014 :

Date d'attribution du plan	Période d'acquisition des droits (années)	Durée d'incessibilité (années)	Taux attendu de rendement des dividendes		Taux d'intérêt sans risque (%)	Taux d'emprunt en circulation (%)	Nombre d'actions en circulation au 31 août
			(%)	(%)			
25 avril 2013	France	2	2	2,5 %	0,40 %	6 %	152 171
25 avril 2013	France	3	2	2,5 %	0,40 %	6 %	114 746
25 avril 2013	International	4	N/A	2,5 %	0,60 %	6 %	508 450
11 mars 2014	France	2	2	2,5 %	0,50 %	5,8 %	160 111
11 mars 2014	France	3	2	2,5 %	0,50 %	5,8 %	120 714
11 mars 2014	International	4	N/A	2,5 %	0,80 %	5,8 %	559 175
<b>TOTAL</b>							<b>1 615 367</b>

## 4.21.3 Charge comptabilisée au cours de l'exercice

La charge comptabilisée dans le compte de résultat pour l'exercice 2013-2014 au titre des plans d'options d'achat d'actions et d'actions attribuées gratuitement est de 28 millions d'euros (contre 17 millions d'euros au titre de l'exercice 2012-2013).

## 4.22 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Il n'y a pas eu d'acquisition significative au cours de l'exercice 2013-2014.

## 4.23 ENGAGEMENTS ET EVENTUALITES

### 4.23.1 Sûretés réelles

Au 31 août 2014

- 9 974 234 actions Sodexo ont été nanties au profit de Natixis,
- 1 831 022 actions Sodexo ont été nanties au profit de CACIB
- 3 350 066 actions Sodexo ont été nanties au profit des investisseurs américains (US\$ Notes)
- 1 185 335 actions Sodexo ont été nanties au profit des investisseurs américains (Euro Notes)
- 266 724 actions Sodexo ont été nanties au profit de CACIB (Swap US\$ Notes)
- 158 144 actions Sodexo ont été nanties au profit de Société Générale (Swap US\$ Notes)
- 104 905 actions Sodexo ont été nanties au profit de Natixis (Swap US\$ Notes)

Soit un total de 16 870 430 actions Sodexo nanties sur les 59 252 063 actions SODEXO que détient Bellon SA.

Les engagements relatifs à des sûretés réelles (nantissement, gage sur équipement ou hypothèque d'immeuble), consenties par Sodexo SA et ses filiales dans le cadre de leurs activités opérationnelles au cours de l'exercice 2013-2014 ne sont pas significatifs.

### 4.23.2 Engagements en matière de location simple

Les engagements donnés au titre des contrats de location simple se décomposent, par maturité, comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
Moins d'un an	119	128
De 1 à 5 ans	231	271
Plus de 5 ans	73	99
<b>TOTAL</b>	<b>423</b>	<b>498</b>

Il s'agit de nombreux contrats dans le monde entier, dont les dispositions sont négociées localement, qui portent essentiellement sur :

- des équipements sur sites, des équipements de bureau et des véhicules pour 120 millions d'euros (136 millions d'euros au 31 août 2013) ;
- des loyers de bureaux pour 283 millions d'euros (338 millions d'euros au 31 août 2013). Les baux d'une durée de 12 ans signés le 19 octobre 2006 dans le cadre de l'installation du nouveau siège social du Groupe à Issy-les-Moulineaux en 2008 impactent les engagements donnés en matière de location de bureaux pour 29 millions d'euros. Les baux et renouvellement de baux signés par Sodexo France et Sodexo, Inc. pour l'occupation de leurs bureaux respectifs représentent des engagements en matière de location simple pour 24 millions d'euros et 51 millions d'euros.

### 4.23.3 Autres engagements donnés

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2014			Au 31 août 2013	
	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	Total	Total
Engagements de paiement donnés aux tiers	12	2		14	10
Garanties d'exploitation de sites	1	1		2	5
Garanties de bonne fin données aux clients du Groupe Sodexo		48	132	180	167
Autres engagements	22	1	126	149	139
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>52</b>	<b>258</b>	<b>345</b>	<b>321</b>

Les engagements de paiements donnés aux tiers incluent principalement les engagements de financement en dettes subordonnées dans les PPP (cf. note 2.3.2) pour 10 millions d'euros.

Les garanties de bonne fin accordées aux clients du Groupe correspondent à certains engagements donnés dans le cadre d'une vingtaine de contrats où, du fait de la sous-traitance, le Groupe estime qu'il pourrait être exposé au paiement d'une indemnité en cas de défaut de réalisation de la prestation. Les garanties de bonne fin sont réexaminées régulièrement par le management des entités opérationnelles. Une provision est constituée lorsque des paiements liés à ces garanties deviennent probables. Hormis ces contrats, le Groupe estime être en mesure de mettre en œuvre les moyens supplémentaires nécessaires pour éviter de payer des indemnités aux clients qui bénéficient de clause de garanties de bonne fin.

Le Groupe a également des engagements de performances vis-à-vis de ses clients mais considère que ceux-ci ont plus la caractéristique de garanties d'exécution que d'un contrat d'assurance ayant pour objectif d'indemniser le client en cas de non-réalisation de la prestation (l'indemnité étant en général réservée aux cas où Sodexo n'aurait pas été en mesure de mettre en œuvre les moyens alternatifs ou supplémentaires pour satisfaire le client).

Dans les faits, compte tenu de sa taille et de son implantation, le Groupe Sodexo considère être capable de mettre en œuvre les moyens supplémentaires nécessaires pour éviter de payer des indemnités aux clients bénéficiant de telles clauses.

À ce jour, aucune provision n'est constatée dans l'état consolidé de la situation financière au titre de ces garanties.

Les autres engagements comprennent notamment la garantie que Sodexo SA a émise en octobre 2012 en faveur du Trustee afin de couvrir les obligations de Sodexo UK au titre du plan de retraite au Royaume-Uni dans la limite d'un montant de 100 millions de livres sterling pour une durée de 12 ans.

Le Groupe a des engagements en termes de nombre d'heures de formation à accorder à ses salariés en France, engagements appelés Droit Individuel à la Formation. En l'absence d'une position des instances réglementaires sur le traitement comptable du Droit Individuel à la Formation, le Groupe a opté pour une présentation de ces droits en engagements donnés. Sur la base des informations disponibles, le nombre d'heures à accorder aux salariés des filiales françaises au titre du Droit Individuel à la Formation a été évalué à environ 2 806 000 heures.

#### 4.24 INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES

Les transactions avec les sociétés non intégrées globalement concernent les prêts accordés, les transactions réalisées et les engagements hors bilan portant sur des entreprises associées.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2014		Au 31 août 2013	
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Prêts accordés	61	0	61	65

Engagements hors bilan	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
Engagements de paiement donnés aux tiers	14	10
Garanties de bonne fin données à des clients	180	165

Transactions réalisées	2013-2014	2012-2013
Chiffre d'affaires	327	325
Charges opérationnelles	0	0
Résultat financier	4	3

#### 4.25 REMUNERATIONS, AVANCES ET ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET INDEMNITES ASSIMILEES ACCORDES AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE DE BELLON SA

<i>(en euros)</i>	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
Rémunérations versées par Bellon SA aux mandataires sociaux	672 044	611 548
Jetons de présence versés par Bellon SA aux mandataires sociaux	210 000	210 000
Jetons de présence versés par Sodexo aux mandataires communs	265 225	257 215
Rémunérations et avantages versées par des filiales de Sodexo aux mandataires communs	301 945	266 843
<b>TOTAL</b>	<b>1 449 214</b>	<b>1 345 606</b>

Ces avantages incluent les jetons de présence, les rémunérations et avantages de toute nature versés (ou procurés sur la période pour des fonctions exercées) par les sociétés Bellon SA, Sodexo SA et/ou les sociétés du Groupe Sodexo.

Au cours de l'exercice 2013-2014, le Groupe n'a accordé aucune indemnité de rupture ni aucun autre avantage à long terme aux membres du Conseil d'Administration ou du Comité Exécutif ou au Directeur Général de Sodexo.

## 4.26 EFFECTIFS

Les effectifs du Groupe sont les suivants :

	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
Encadrement	51 788	48 893
Employés	367 737	379 036
<b>TOTAL</b>	<b>419 325</b>	<b>427 929</b>

Le détail des effectifs par secteur opérationnel est le suivant :

	Services sur Site				Services Avantages et Total Récompenses	Holdings	Total	
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume- Uni et Irlande	Reste du monde				
Au 31 août 2014	132 030	99 073	34 641	149 134	414 878	3 983	464	419 325
Au 31 août 2013	132 581	100 249	34 997	155 653	423 480	3 989	460	427 929

## 4.27 LITIGES

Le Groupe est partie prenante à des litiges survenus dans le cadre normal de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que les passifs relatifs à ces litiges soient globalement significatifs par rapport à l'activité ou à la situation financière consolidée.

À la connaissance de la société Bellon SA, il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, qui pourrait avoir, ou a eu au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

## 4.28 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

La filiale de Sodexo Avantages et Récompenses au Royaume-Uni a annoncé, le 12 septembre 2014, être parvenu à un accord pour l'acquisition de Motivcom plc. Cette acquisition a été finalisée en novembre 2014.

# 5. OBJECTIFS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

## 5.1 EXPOSITION AUX RISQUES SUR LES TAUX DE CHANGE ET D'INTERET

Le Groupe Sodexo étant présent dans 80 pays, l'ensemble des postes des états financiers est impacté par la conversion des devises et plus particulièrement la variation du dollar US. Ces variations de change n'entraînent pas de risques d'exploitation, les recettes et les charges de chacune des filiales étant réalisées essentiellement dans la même devise.

Le Groupe a recours à des instruments dérivés pour assurer la gestion des risques auxquels le Groupe est exposé du fait de la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change.

Les politiques du Groupe, sont conçues pour éviter toute prise de position spéculative. En outre, selon ces politiques :

- l'essentiel de l'endettement doit être contracté à taux fixe ou converti en taux fixe grâce à des instruments de couverture ;
- dans le cadre de la politique de financement, le risque de change sur les prêts en devises et les financements externes en devises aux filiales doit être couvert ;
- l'échéance des instruments de couverture ne doit pas dépasser celle des emprunts couverts.

### 5.1.1 Analyse de sensibilité aux taux d'intérêt

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
<b>Passifs financiers hors instruments financiers dérivés</b>	<b>4.14</b>	<b>4 392</b>	<b>3 216</b>
Dont passifs à taux fixes		3 806	2 563
Dont passifs à taux variables		586	653
<b>Incidence des instruments financiers dérivés de taux et des instruments financiers dérivés de taux et de change</b>	<b>4.15</b>	<b>(6)</b>	<b>(41)</b>
Sur les passifs à taux fixes		549	547
Sur les passifs à taux variables		(555)	(588)
<b>Passifs financiers après incidence des instruments financiers dérivés de taux et des instruments financiers dérivés de taux et de change</b>	<b>4.14</b>	<b>4 386</b>	<b>3 175</b>
Dont passifs à taux fixes		4 355	3 110
Dont passifs à taux variables		31	65

Au 31 août 2014, comme au 31 août 2013, la quasi-totalité des passifs étant à taux fixe, l'augmentation ou la diminution de 0,5 % des taux d'intérêts n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat avant impôt ou sur les capitaux propres.

### 5.1.2 Analyse de sensibilité aux taux de change et exposition au risque de change sur les principales devises

#### EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE

<b>Hors instruments dérivés de change</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>Au 31 août 2014</b>				<b>Au 31 août 2013</b>			
	Dollar USD	Real BRL	Livre GBP	Bolivar Fuerte VEF	Dollar USD	Real BRL	Livre GBP	Bolivar Fuerte VEF
<i>Taux de clôture au 31 août</i>	0,758	0,338	1,257	0,015	0,756	0,321	1,171	0,074
<b>Actif monétaire</b>								
BFR actif et autres créances	770	459	249	1	776	421	194	3
Impôts différés	91	46	19		57	43	10	1
Trésorerie globale	725	501	301	43	510	430	139	154
<b>TOTAL ACTIF MONETAIRE</b>	<b>1 586</b>	<b>1 006</b>	<b>569</b>	<b>44</b>	<b>1 343</b>	<b>894</b>	<b>343</b>	<b>158</b>
<b>Passif monétaire</b>								
Dettes financières	1 721		4		979	23	3	
BFR passif et autres dettes	1 297	816	477	30	1 226	722	335	112
Impôts différés	31	99			30	93		
<b>TOTAL PASSIF MONETAIRE</b>	<b>3 049</b>	<b>915</b>	<b>481</b>	<b>30</b>	<b>2 235</b>	<b>838</b>	<b>338</b>	<b>112</b>
<b>Position nette <sup>(1)</sup></b>	<b>(1 463)</b>	<b>91</b>	<b>88</b>	<b>14</b>	<b>(892)</b>	<b>56</b>	<b>5</b>	<b>46</b>

*(1) Cette position nette n'inclut pas les positions de change liées aux opérations intragroupe.*

Après instruments dérivés de change (en millions d'euros)	Au 31 août 2014				Au 31 août 2013			
	Dollar			Bolivar Fuerte	Dollar			Bolivar Fuerte
	USD	Real BRL	Livre GBP	VEF	USD	Real BRL	Livre GBP	VEF
Taux de clôture au 31 août	0,758	0,338	1,257	0,015	0,756	0,321	1,171	0,074
<b>Actif monétaire</b>								
BFR actif et autres créances	770	459	249	1	776	421	194	3
Impôts différés	91	46	19		57	43	10	1
Trésorerie globale	725	501	301	43	510	430	139	154
<b>TOTAL ACTIF MONETAIRE</b>	<b>1 586</b>	<b>1 006</b>	<b>569</b>	<b>44</b>	<b>1 343</b>	<b>894</b>	<b>343</b>	<b>158</b>
<b>Passif monétaire</b>								
Dettes financières	1 592	178	48		850	269	30	
BFR passif et autres dettes	1 297	816	477	30	1 226	722	335	112
Impôts différés	31	99			30	93		
<b>TOTAL PASSIF MONETAIRE</b>	<b>2 920</b>	<b>1 093</b>	<b>525</b>	<b>30</b>	<b>2 106</b>	<b>1 084</b>	<b>365</b>	<b>112</b>
<b>Position nette <sup>(1)</sup></b>	<b>(1 334)</b>	<b>(87)</b>	<b>44</b>	<b>14</b>	<b>(763)</b>	<b>(190)</b>	<b>(22)</b>	<b>46</b>

(1) Cette position nette n'inclut pas les positions de change liées aux opérations intragroupe.

## SENSIBILITE AU RISQUE DE CHANGE

Impact d'une appréciation de 10 % des taux de change des devises par rapport à l'euro (en millions d'euros)	Au 31 août 2014				Au 31 août 2013			
	Impact sur le chiffre d'affaires	Impact sur le résultat opérationnel	Impact sur le résultat avant impôt	Impact sur les capitaux propres	Impact sur le chiffre d'affaires	Impact sur le résultat opérationnel	Impact sur le résultat avant impôt	Impact sur les capitaux propres
	Dollar USD	651	34	20	130	657	35	23
Real BRL	107	19	15	70	117	17	11	56
Livre GBP	151	5	7	64	139	5	7	63
Bolivar VEF *	2	1		1	7	4	2	5
<b>TOTAL</b>	<b>911</b>	<b>59</b>	<b>42</b>	<b>265</b>	<b>920</b>	<b>61</b>	<b>43</b>	<b>314</b>

\* L'impact d'une appréciation de 10 % du taux de change Bolivar/Euro serait non significatif sur le résultat net part du Groupe au 31 août 2014 et aurait été inférieur à 1 million d'euros sur le résultat net part du Groupe au 31 août 2013.

## 5.2 EXPOSITION AUX RISQUES DE LIQUIDITE

Les caractéristiques des financements obligataires et bancaires utilisés par le Groupe au 31 août 2014 sont décrites en détail dans la note 4.14 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 août 2014, environ 86% de la dette consolidée du Groupe avait été empruntée sur les marchés de capitaux et le financement bancaire assurait environ 14 % des besoins du Groupe. Au 31 août 2013, environ 78 % de la dette consolidée du Groupe avait été empruntée sur les marchés de capitaux et le financement bancaire assurait environ 22 % des besoins du Groupe. Les échéances de remboursement des principales dettes s'échelonnent entre les exercices 2015 et 2029. Le Groupe a une ligne de crédit confirmée multidevises de 600 millions d'euros plus 800 millions de dollars US à échéance juillet 2018, qui était tirée à hauteur de 215 millions d'euros au 31 août 2014 (250 millions au 31 août 2013).

## 5.3 EXPOSITION AUX RISQUES DE CONTREPARTIE

L'exposition au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers.

La politique du Groupe est de gérer et répartir le risque de contrepartie. S'agissant des instruments dérivés, chaque transaction avec une banque doit s'appuyer sur une convention cadre de type convention AFB ou ISDA.

Le risque de contrepartie lié aux créances clients est non significatif. Compte tenu de la dispersion géographique et sectorielle du Groupe, il n'existe aucune concentration de risques portant sur les créances individuelles échues et non dépréciées. De plus, le Groupe n'a enregistré aucune évolution significative des impacts liés aux défaillances financières de ses clients au cours de l'exercice.

Le risque de contrepartie est essentiellement bancaire. Le Groupe limite son exposition au risque de contrepartie en diversifiant ses placements et en limitant la concentration du risque entre les mains de chacune des contreparties. Les transactions sont



effectuées avec des contreparties de premier plan en fonction des risques pays. Un *reporting* régulier de suivi de la répartition auprès des contreparties ainsi que de leur qualité est mis en place.

Afin de réduire encore ce risque, le Groupe Sodexo a mis en place en 2010-2011, un mécanisme de *cash pooling international* entre les principales filiales réduisant ainsi les liquidités placées chez des tiers en les concentrant sur les holdings financières du Groupe Sodexo.

La contrepartie maximale est d'environ 12 % (14 % au 31 août 2013) de la trésorerie opérationnelle du Groupe (incluant les fonds réservés et les actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses) vis-à-vis d'un groupe bancaire dont le *rating* est A-1.

## 6. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Bellon SA détient 37,7 % du capital de Sodexo SA, société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Issy-les-Moulineaux, et 52,4 % des droits de vote.

Compte tenu notamment des actions d'autocontrôle que Sodexo SA détient et de la participation dans Bellon SA que le groupe Sodexo détient, le pourcentage d'intérêt de Bellon SA dans Sodexo SA ressort à 34%. Les principaux agrégats financiers du groupe Sodexo sont les suivants (*en millions d'euros sur la base des comptes établis selon les normes IFRS – ces agrégats sont présentés à 100%*) :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013-2014	2012-2013
Chiffre d'affaires	18 016	18 397
Résultat opérationnel <sup>(1)</sup>	939	825
Résultat net	509	462
Résultat global	478	130

(1) Y compris la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2014	Au 31 août 2013
Actifs non courants	6 852	6 626
Actifs courants	7 626	5 983
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>14 478</b>	<b>12 609</b>
Total capitaux propres	3 221	2 987
Passifs non courants	3 830	2 738
Passifs courants	7 427	6 884
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>14 478</b>	<b>12 609</b>

Le montant total des dividendes versés par Sodexo au cours de l'exercice s'élève à 248 millions d'euros, compte tenu des actions autodétenues, d'un dividende par action de 1,62 euro et, le cas échéant, d'une majoration du dividende de 0,16 euro.

Les principales sociétés consolidées par Sodexo au 31 août 2014 présentées dans le tableau ci-dessous représentent 90 % du chiffre d'affaires consolidé. Les nombreuses autres entités représentent individuellement moins de 0,50 % des agrégats chiffre d'affaires, résultat opérationnel, résultat net part du Groupe Sodexo et capitaux propres.

La première colonne indique le pourcentage d'intérêts, la seconde le pourcentage de contrôle. Seuls sont mentionnés les pourcentages d'intérêts ou de contrôles inférieurs à 97 %.

La lettre N désigne les sociétés entrées dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

La lettre S désigne les sociétés sorties du périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

Les lettres ME désignent les filiales qui sont mises en équivalence, les autres sont consolidées.

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>France</b>				
			Sur Site	France
Sodexo Entreprises (consolidé)			Sur Site	France
Sodexo Santé Médico Social			Sur Site	France
Société Française de Restauration et Services (consolidé)			Sur Site	France
SEGSMI			Sur Site	France
Sodexo Justice Services			Sur Site	France
Sogeres (consolidé)			Sur Site	France
Lenôtre SA (consolidé)			Sur Site	France
L'Affiche			Sur Site	France
Bateaux Parisiens (consolidé)			Sur Site	France
Score			Sur Site	France
Score Groupe			Sur Site	France
Sodexo Solutions de Motivation France SA			Avantages et Récompenses	France
One SAS			Holding	France
Sodexo Pass International SAS			Holding	France
Sodexo Solutions de Services sur Site			Sur Site	France
Groupe Crèche Attitude (consolidé)			Sur Site	France
Sodexo en France			Holding	France
Sodexo Amecaa SAS			Holding	France
Sofinsod SAS			Holding	France
Etin SAS			Holding	France
Sodexo Europe			Holding	France
Sodexo GC			Holding	France
SoTech Services			Holding	France
<b>Amérique</b>				
Sodexo do Brasil Comercial SA (consolidé y compris Puras)			Sur Site	Brésil
Sodexo Pass do Brasil Serviços e Comercio SA			Avantages et Récompenses	Brésil
Sodexo Pass do Brasil Serviços de Inovação Ltda			Avantages et Récompenses	Brésil
Sodexo Canada Ltd (consolidé)			Sur Site	Canada
ME Sociedad Concesionaria Bas SA	33 %	33 %	Sur Site	Chili
Sodexo Chile SA (consolidé)			Sur Site	Chili
Sodexo Inversiones SA			Sur Site	Chili
Sodexo Soluciones de Motivacion Chile SA			Avantages et Récompenses	Chili
Sodexo Colombia SA	65 %	65 %	Sur Site	Colombie
Sodexo, Inc. (consolidé)			Sur Site	États-Unis
Roth Bros., Inc. (consolidé)			Sur Site	États-Unis
Sodexo Holdings Inc.			Holdings	États-Unis
Sodexo Remote Sites (USA) Inc.			Holding	États-Unis
Sodexo Remote Sites Partnership			Sur Site	États-Unis
ME Doyon Universal Services LLC (consolidé)	50 %	50 %	Sur Site	États-Unis
CK Franchising Inc.			Sur Site	États-Unis
Circle Company Associates, Inc.			Sur Site	États-Unis
Sodexo Rose Holding Company, Inc.			Holding	États-Unis
Sodexo Motivation Solutions Mexico, SA de CV (consolidé y compris Servi-Bonos, SA de CV)			Avantages et Récompenses	Mexique
Sodexo Perou SAC			Sur Site	Pérou

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Sodexo Pass Venezuela SA	64 %	64 %	Avantages et Récompenses	Venezuela
<b>Europe</b>				
Sodexo Services GmbH (consolidé)			Sur Site	Allemagne
Sodexo Scs GmbH (consolidé)			Sur Site	Allemagne
Sodexo Beteiligungs BV & Co. KG			Sur Site	Allemagne
Sodexo Dienstleistungen GmbH (consolidé)			Sur Site	Allemagne
GA-tec Gebäude- und Anlagentechnik GmbH			Sur Site	Allemagne
Sodexo Service Solutions Austria			Sur Site	Autriche
Sodexo Belgium SA (consolidé)			Sur Site	Belgique
Imagor SA			Avantages et Récompenses	Belgique
Sodexo Pass Belgium SA (consolidé)			Avantages et Récompenses	Belgique
Compagnie Financière Aurore International			Holding	Belgique
Sodexo (Cyprus) Ltd			Sur Site	Chypre
Sodexo España SA (consolidé)			Sur Site	Espagne
Sodexo Soluciones de Motivación España SAU			Avantages et Récompenses	Espagne
Sodexo Oy			Sur Site	Finlande
Sodexo Magyarország KFT			Sur Site	Hongrie
Sodexo Motivation Solutions Italia SRL			Avantages et Récompenses	Italie
Sodexo Italia SA (consolidé)			Sur Site	Italie
Sodexo Luxembourg SA (consolidé)			Sur Site	Luxembourg
Sodexo Remote Sites Norway AS			Sur Site	Norvège
Sodexo AS			Sur Site	Norvège
Sodexo Nederland BV (consolidé)			Sur Site	Pays-Bas
Sodexo Altys BV			Sur Site	Pays-Bas
Sodexo Pass Česka Republika AS			Avantages et Récompenses	République tchèque
Sodexo Pass Romania SRL			Avantages et Récompenses	Roumanie
Sodexo Property Solutions Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
ME Agecroft Prison Management Ltd	50 %	50 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME Catalyst Healthcare (Romford) Holdings Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME Peterborough Prison Management Ltd	15 %	15 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME Ashford Prison Services Ltd	15 %	15 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME Mercia Healthcare (Holdings) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME RMPA Holdings Ltd	14 %	14 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME Enterprise Education Holdings Conwy Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME Addiewell Prison (Holdings) Ltd	33 %	33 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME Healthcare support (North Staffs) Holdings Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
S Integrated Pathology Partnerships Ltd	3 %	3 %	Sur Site	Royaume-Uni
Sodexo Services Group Ltd			Holding	Royaume-Uni
Sodexo Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
Sodexo Prestige Ltd (consolidé)			Sur Site	Royaume-Uni
Sodexo Remote Sites Scotland Ltd			Sur Site	Royaume-Uni

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Kalyx Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
Tillery Valley Foods Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
Sodexo Defence Services Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
Sodexo Investment Services Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
Sodexo Holdings Ltd			Holding	Royaume-Uni
Sodexo Education Services Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
Sodexo Management Services Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
Sodexo Healthcare Services Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
Rugby Travel & Hospitality Ltd	60 %	60 %	Sur Site	Royaume-Uni
Sodexo Euroasia			Sur Site	Russie
Sodexo Facilities Services AB			Sur Site	Suède
Sodexo Scandinavian Holding AB			Sur Site	Suède
Sodexo AB			Sur Site	Suède
Sodexo Pass Holding Sweden AB			Avantages et Récompenses	Suède
Sodexo Pass Sweden AB			Avantages et Récompenses	Suède
Sodexo (Suisse) SA			Sur Site	Suisse
Sodexo Entegre Hizmet Yonetimi AS			Sur Site	Turquie
Sodexo Avantaj Ve Odullendirme Hizmetleri AS			Avantages et Récompenses	Turquie
<b>Asie, Océanie, Moyen-Orient</b>				
National Company for Management and Services Ltd	50 %	50 %	Sur Site	Arabie saoudite
Sodexo Australia Pty Ltd (consolidé)			Sur Site	Australie
ME Serco Sodexo Defence Services PTY Ltd	50 %	50 %	Sur Site	Australie
Sodexo Remote Sites Australia Pty Ltd			Sur Site	Australie
Sodexo Shanghai Management Services			Sur Site	Chine
Kelvin Catering Services (Emirates) LLC	49 %	49 %	Sur Site	Émirats arabes unis
Sodexo International FZE			Sur Site	Émirats arabes unis
Sodexo SVC India Private Ltd			Avantages et Récompenses	Inde
Tariq Al Ghanim Company Ltd	50 %	50 %	Sur Site	Koweït
Teyseer Services Company WLL	49 %	49 %	Sur Site	Qatar